

# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

**Année 2015**



**Rapport présenté par Monsieur Thierry Maisonnave, vice-président de la COBAS, et adopté en conseil  
communautaire le 30/06/2016**

**Rapport rédigé par le Pôle Environnement & Gestion des Déchets**

**Rapport à la disposition du public de la COBAS et dans les collectivités adhérentes**

**Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et  
au décret d'application n° 2000-04 du 11 mai 2000**



# SOMMAIRE

<b>PARTIE I. INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS.....	6
2. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS.....	7
3. LE SERVICE « POLE ENVIRONNEMENT & GESTION DES DECHETS » .....	7
4. LES CHIFFRES-CLES ET FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2015 .....	8
a. Les chiffres-clés en 2015.....	8
b. Les faits marquants en 2015 .....	8
<b>PARTIE II. LES INDICATEURS TECHNIQUES .....</b>	<b>10</b>
1. ORGANISATION DE LA COLLECTE SUR LE TERRITOIRE DE LA COBAS.....	10
2. LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES .....	10
a. Pré-collecte des ordures ménagères et assimilées .....	10
b. Collecte des ordures ménagères et assimilées (OMA).....	11
c. Focus sur la collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte.....	13
d. Focus sur la collecte des déchets recyclables des ménages .....	14
e. Collecte des déchets de jardin .....	15
f. Collecte des encombrants sur appel téléphonique.....	16
g. Collecte en déchèteries.....	16
h. Synthèse sur la collecte des déchets provenant des ménages et assimilés.....	19
3. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS.....	20
a. Collecte des déchets non ménagers dans le cadre de la redevance spéciale .....	20
b. Collecte des déchets non ménagers en déchèteries professionnelles .....	20
c. Gestion du varech.....	22
d. Synthèse sur la collecte des déchets non ménagers.....	22
4. SYNTHÈSE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2015.....	23
5. LE TRANSFERT, LE TRI ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES .....	25
a. Le centre de transfert .....	25
b. Le centre de valorisation .....	26
c. Le centre de tri.....	27
d. L'installation de stockage de déchets non dangereux.....	28
6. COMMUNICATION ET ACTIONS DE PREVENTION .....	29
a. A la rencontre des usagers .....	29
b. Animations dans les établissements scolaires.....	29
c. Sensibilisation au cours de manifestations publiques .....	30
d. Autres sensibilisations .....	31
7. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL .....	32
a. Evolution de l'état du personnel.....	32
b. Evolution de l'absentéisme.....	32
c. Evolution des accidents de travail .....	33
<b>PARTIE III. LES INDICATEURS FINANCIERS.....</b>	<b>34</b>
1. DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE .....	34
a. Montant annuel global des dépenses .....	34
b. Détail des principaux postes de dépense.....	34
c. Modalités de financement.....	35

d.	<i>Synthèse du budget du pôle « Environnement &amp; Gestion des déchets »</i> .....	36
<b>2.</b>	<b>LES PRESTATAIRES DE TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS</b> .....	<b>37</b>
<b>3.</b>	<b>LES MARCHES PUBLICS</b> .....	<b>38</b>
<b>4.</b>	<b>DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES</b> .....	<b>40</b>
a.	<i>La redevance spéciale et les conventions exceptionnelles pour la gestion des déchets non ménagers</i> 40	
b.	<i>Les recettes issues de la gestion des déchets non ménagers</i> .....	40
c.	<i>Les aides perçues</i> .....	40
d.	<i>Les subventions perçues</i> .....	40
e.	<i>Les recettes de valorisation</i> .....	41
<b>PARTIE IV. BILAN ET PERSPECTIVES</b> .....		<b>42</b>
<b>1.</b>	<b>LES FAITS MARQUANTS EN 2015</b> .....	<b>42</b>
<b>2.</b>	<b>LES PERSPECTIVES 2016</b> .....	<b>42</b>

## LEXIQUE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
COBAS : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud  
CSR : Combustible solide de récupération  
Cx : « x » collecte(s) hebdomadaire(s)  
DDS : Déchets dangereux spécifiques  
DGF : Dotation globale de fonctionnement  
DJ : Déchets de jardin  
DNV : Déchets non valorisable  
DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques  
DSP : Délégation de service public  
ELA : Emballage pour Liquide Alimentaire (= briques alimentaires)  
EMR : Emballage Ménager Recyclable (= cartons et cartonnettes)  
ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux  
NC : Non communiqué  
OMA : Ordures ménagères et assimilées  
OMr : Ordures ménagères résiduelles  
OV : Objets volumineux (ou encombrants)  
PàP : Porte-à-porte  
PEHD : Polyéthylène haute densité (= bouteilles plastiques opaques)  
PET : Polyéthylène téréphtalate (= bouteilles plastiques transparentes)  
REC : Déchets recyclables  
REP : Responsabilité élargie du producteur  
TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères  
TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

# PARTIE I. INTRODUCTION

## 1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS

En 2015, la COBAS c'est :

- **4 communes** du Sud Bassin,
- **64 821 habitants** répartis sur **329 km<sup>2</sup>** (densité : 197 hab./km<sup>2</sup>)
- Près de **46 000 habitations** (principales ou secondaires)



Nom des communes adhérentes	Population totale 2015	Variation 2014/2015	% population COBAS
Arcachon	11 658	+ 5,1%	18%
Gujan-Mestras	20 748	+ 1,8%	32%
La Teste de Buch	25 399	+ 1,8%	39%
Le Teich	7 016	+0,7%	11%
<b>TOTAL</b>	<b>64 821</b>	<b>+2,3%</b>	<b>100%</b>

Entre 2014 et 2015, la croissance démographique de la COBAS (+ 2,3 %) est significativement supérieure à la croissance démographique observée en France (+ 0,4 %).

**Population de référence** : La COBAS compte, au plus fort de la fréquentation estivale, une population atteignant près de 250 000 habitants, contre environ 65 000 sédentaires en hiver. La population pondérée sur l'année est approximativement équivalente à la population DGF<sup>1</sup>, soit **80 374 habitants en 2015**.

Cette dernière sert de population de référence pour les calculs de performance (ratios exprimés en kg/hab./an).

<sup>1</sup> Population DGF = population totale + 1 habitant par résidence secondaire + 1 habitant par emplacement de caravane en aire d'accueil.

## 2. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS

La COBAS exerce sa mission de service public d'élimination des déchets dans le cadre législatif défini notamment par les articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La COBAS dispose de la compétence globale de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'agglomération.

La pré-collecte (gestion des bacs et des colonnes aériennes ou enterrées), la collecte des déchets ménagers, les déchèteries et le centre de transfert sont gérés **en régie directe**.

Le transport est assuré selon le flux concerné **en régie directe ou par des prestataires privés**.

Le traitement est assuré selon le flux concerné **en régie directe** (au centre de valorisation depuis le 26/08/2015) **ou par des prestataires privés**, sous forme de marchés de prestations et de services.

Matériaux	Collecte	Transport	Traitement
Ordures Ménagères résiduelles (OMr)			
Déchets recyclables des ménages (REC)			
Déchets de jardin (DJ)			
Verre			 O-I Manufacturing
Encombrants (OV)			
Déchets des déchèteries		<b>COBAS</b> : Non valorisables ; Inertes ; Déchets verts ; Bois ; Souches. <b>Prestataires</b> : Ferraille ; DEEE, DDS, Huiles ; Piles ; Batteries ; Papiers/Cartons ;	COBAS, prestataires et éco-organismes

## 3. LE SERVICE « POLE ENVIRONNEMENT & GESTION DES DECHETS »

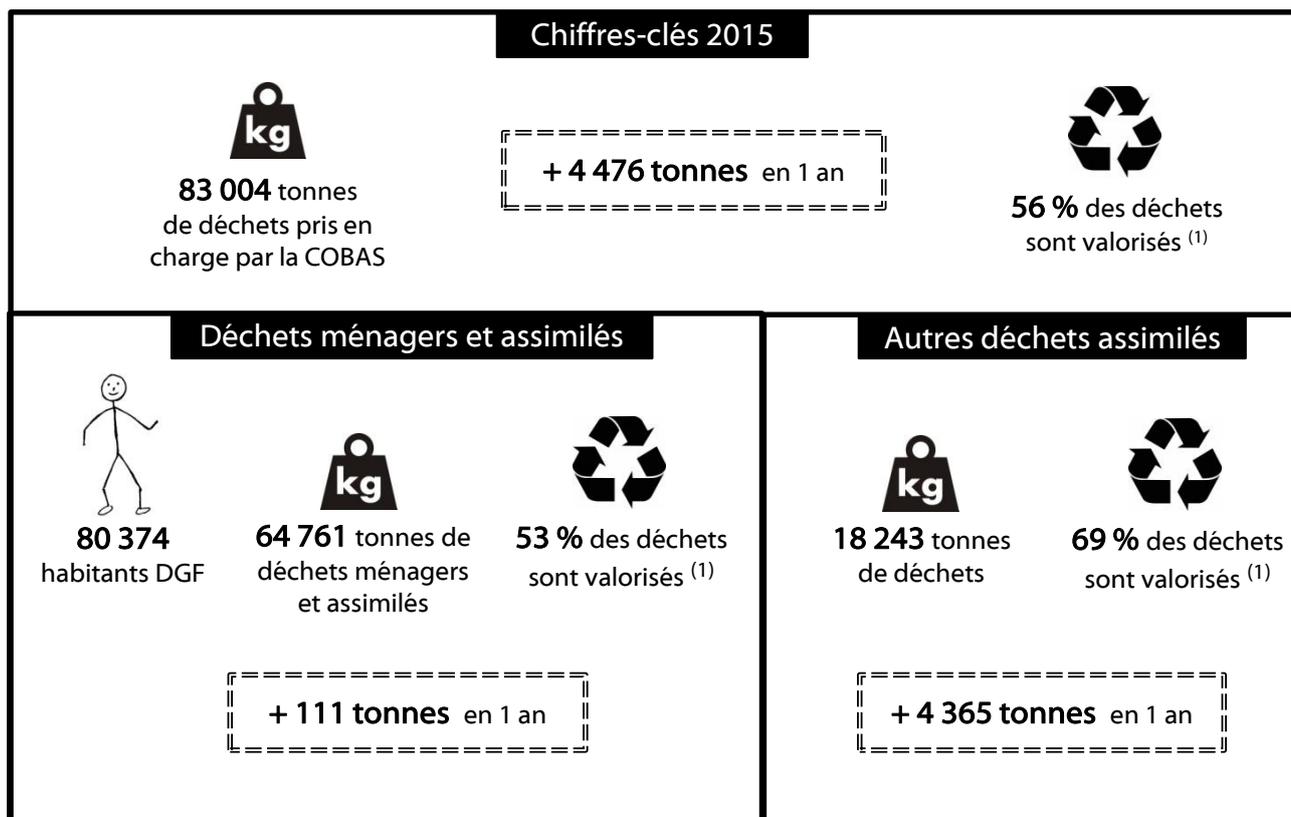
Le Pôle Environnement & Gestion des Déchets comprend 154 agents.

Le Pôle est constitué de :

- La Direction Opérationnelle, qui regroupe les services « collecte », « déchèteries & transport », « centre de transfert », « centre de valorisation », « garage » et « suivi d'exploitation » ;
- La Direction Fonctionnelle, qui regroupe les services « administratifs et relations usagers », « traitement des déchets et bilans d'activités » et « prévention des déchets ».

## 4. LES CHIFFRES-CLES ET FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2015

### a. Les chiffres-clés en 2015



(1) Hors gravats et inertes

#### Remarques :

- Sur 64 761 tonnes de déchets ménagers, 7 571 tonnes de déchets non valorisables proviennent d'activités professionnelles et sont collectées en mélange avec les ordures ménagères dans le cadre de la redevance spéciale ;
- Les « autres déchets assimilés » désignent les déchets collectés en déchèterie professionnelle, les apports directs des services municipaux au centre de transfert et au centre de valorisation et le varech.

### b. Les faits marquants en 2015

- Reprise en régie directe de l'exploitation du centre de valorisation du Teich, fin août 2015 ;
- Création d'une régie à autonomie financière pour la gestion des déchets ménagers et assimilés et mise en place d'un conseil d'exploitation ;
- Lancement des études préalables à la construction du nouveau Pôle Technique Environnement ;
- Poursuite du programme de prévention en partenariat avec l'ADEME :
  - Distribution de 501 composteurs individuels supplémentaires,
  - Etude sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective (établissements scolaires, maisons de retraite, ...),
  - Mise en place du compostage collectif en pied d'immeuble et dans les campings ;
- Mise en place de la collecte séparative des meubles à la déchèterie d'Arcachon (REP Eco-mobilier) ;
- Mise en place de 5 nouvelles bornes enterrées pour la collecte des bouteilles en verre, portant le parc actuel à 49 colonnes enterrées ;
- Acquisition de matériel de collecte : 2 bennes à ordures ménagères (BOM), 1 mini-benne et 1 polybenne ;

- Pose de garde-corps réglementaires sur l'ensemble des déchèteries pour lutter contre le risque de chute ;
- Mise à jour du règlement de collecte destiné aux usagers du service public.

## **PARTIE II.     LES INDICATEURS TECHNIQUES**

### **1. ORGANISATION DE LA COLLECTE SUR LE TERRITOIRE DE LA COBAS**

Flux	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Exutoire
<b>Ordures ménagères résiduelles</b>	<b>Porte-à-porte</b> , en bacs  Quelques colonnes enterrées	<b>Individuel</b> : C1 (C2 du 14/07 au 31/08) <b>Collectif</b> : C2 <b>Autres</b> <sup>(1)</sup> : selon demandes	<b>Stockage</b> (ISDND de Lapouyade – SOVAL VEOLIA Propreté)
<b>Déchets recyclables (hors verre)</b>	<b>Porte-à-porte</b> , en bacs  Quelques colonnes enterrées	<b>Individuel</b> : C1 <b>Collectif</b> : C2 <b>Autres</b> <sup>(1)</sup> : C2	<b>Valorisation matière</b> (Centre de tri de Montardon – PAPREC Sud-Ouest)
<b>Déchets de jardin</b>	<b>Porte-à-porte</b> , en bacs	<b>Individuel uniquement</b> : C1	<b>Valorisation organique</b> (Centre de valorisation du Teich - COBAS)
<b>Verre</b>	<b>Apport volontaire</b> , en colonnes aériennes ou enterrées.	Selon le taux de remplissage	<b>Valorisation matière</b> (Usine à Vayres – O-I Manufacturing)
<b>Encombrants</b>	<b>Porte-à-porte</b> , sur appel téléphonique. Dépôt des objets sur le trottoir.	Collecte mensuelle avec inscription préalable. 1 <sup>er</sup> jeudi : Arcachon 2 <sup>ème</sup> jeudi : La Teste 3 <sup>ème</sup> jeudi : Gujan-Mestras / Le Teich	<b>Stockage</b> (ISDND de Lapouyade – SOVAL VEOLIA Propreté) <b>Valorisation matière des DEEE</b> (OCAD3E)
<b>Déchets des déchèteries</b>	<b>6 déchèteries et 1 point vert</b> pour les ménages  <b>2 déchèteries professionnelles</b>	Ouverture toute l'année selon les horaires définis dans le règlement de collecte	<b>Exutoire selon flux</b>

<sup>(1)</sup> Redevance spéciale, manifestations.

### **2. LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES**

#### **a. Pré-collecte des ordures ménagères et assimilées**

Le service « Gestion des bacs » du pôle Environnement et Gestion des Déchets assure les opérations de maintenance et de livraison des bacs roulants mis à disposition des usagers.

En 2015, les agents du service « Gestion des bacs » ont exécuté 4 165 ordres de service (+0,3 % par rapport à 2014), dont :

- 3 106 OS relatif à des remplacements/ajouts de bacs (75 % des OS exécutés)
- 1 059 OS relatif à des opérations de maintenance (25 % des OS exécutés)

3913 bacs ont été distribués aux usagers en 2015 (augmentation de 12 % du nombre de bacs distribués entre 2014 et 2015), dont la répartition par flux est la suivante :

- 1 193 bacs pour la collecte des ordures ménagères résiduelles ;
- 750 bacs pour la collecte des emballages recyclables ;
- 1 325 bacs pour la collecte des déchets de jardin ;
- 645 bacs pour la collecte des déchets des assujettis à la redevance spéciale.

2 532 bacs ont été sortis du parc en 2015 (+ 13 % par rapport à 2014), dont les principaux motifs sont les suivants :

- 1 476 bacs hors service (+ 16 % entre 2014 et 2015) ;
- 582 bacs « avalés » lors d'une collecte (+ 17% entre 2014 et 2015) ;
- 427 bacs volés (- 4 % entre 2014 et 2015).

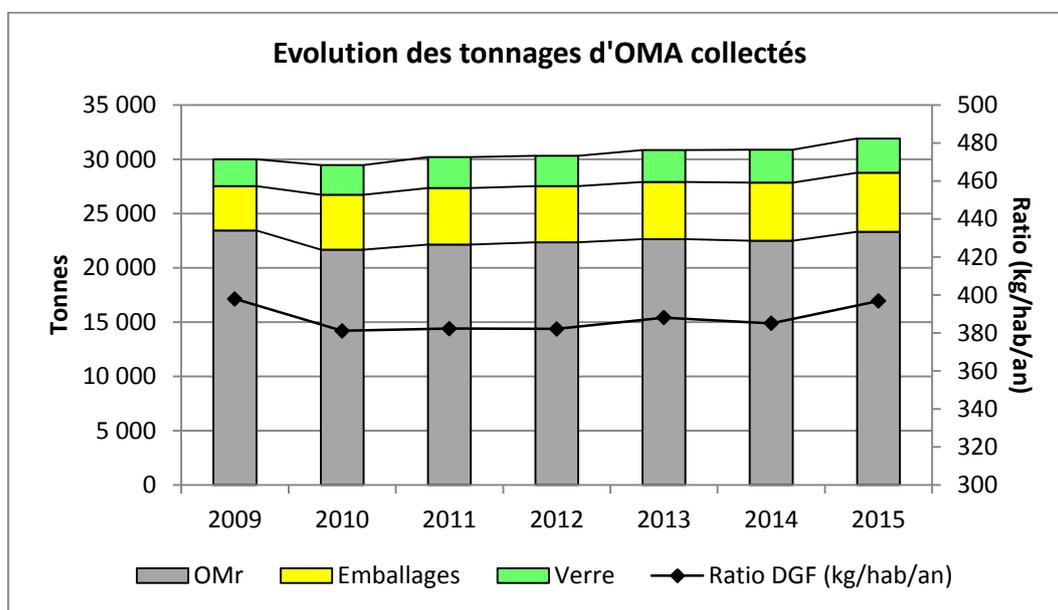
Par ailleurs, 5 nouveaux conteneurs enterrés ont été installés en 2015 pour la collecte du verre, ce qui porte le parc actuel à 49 conteneurs enterrés.

## b. Collecte des ordures ménagères et assimilées (OMA)

### • Evolution de la collecte des OMA :

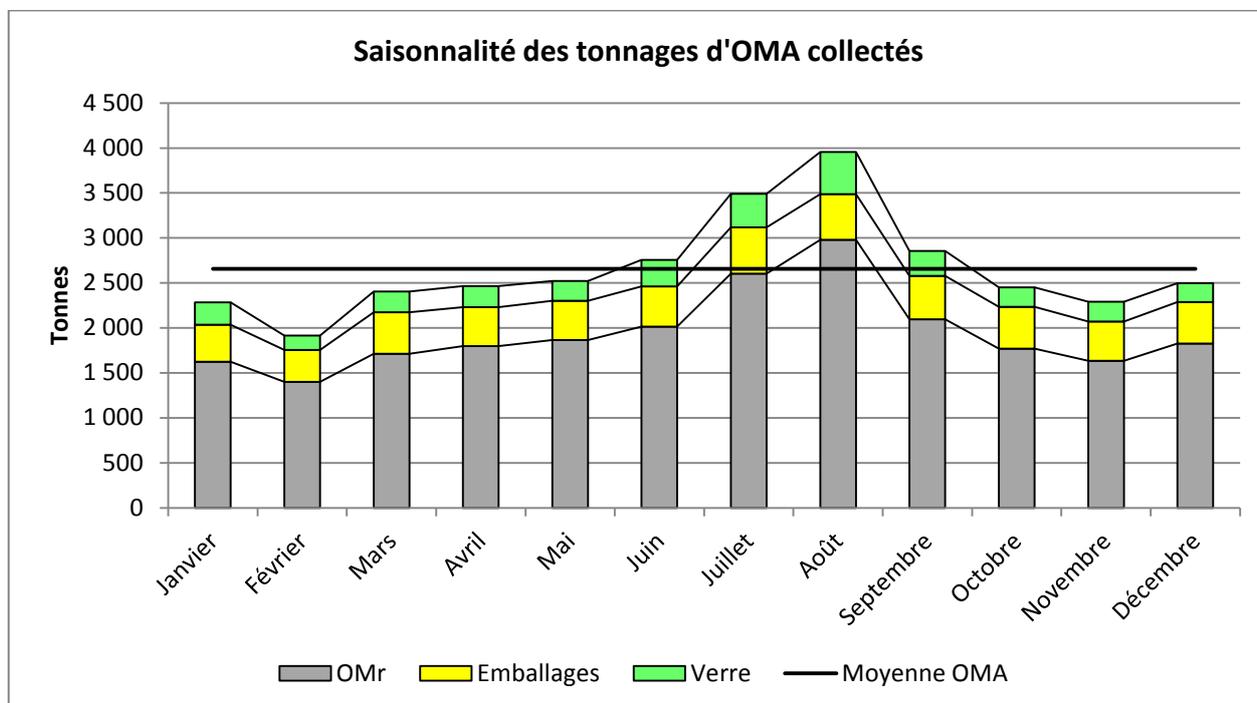
En 2015, 31 892 tonnes d'ordures ménagères et assimilées (OMA) ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 397 kg/hab./an (population DGF).

La performance de collecte des OMA, comprenant les ordures ménagères résiduelles (OMr), les emballages recyclables et le verre, augmente entre 2014 et 2015 (+ 3 %) et reste significativement supérieure à la moyenne nationale (346 kg/hab./an [source : ADEME 2013]).



- **Saisonnalité de la collecte des OMA :**

En moyenne en 2015, 2 658 tonnes d'OMA ont été collectées mensuellement. Toutefois, une forte saisonnalité est observée puisque les tonnages mensuels varient de 1 914 tonnes en février à 3 956 tonnes en août, soit + 48 % de tonnages collectés par rapport à la moyenne annuelle.



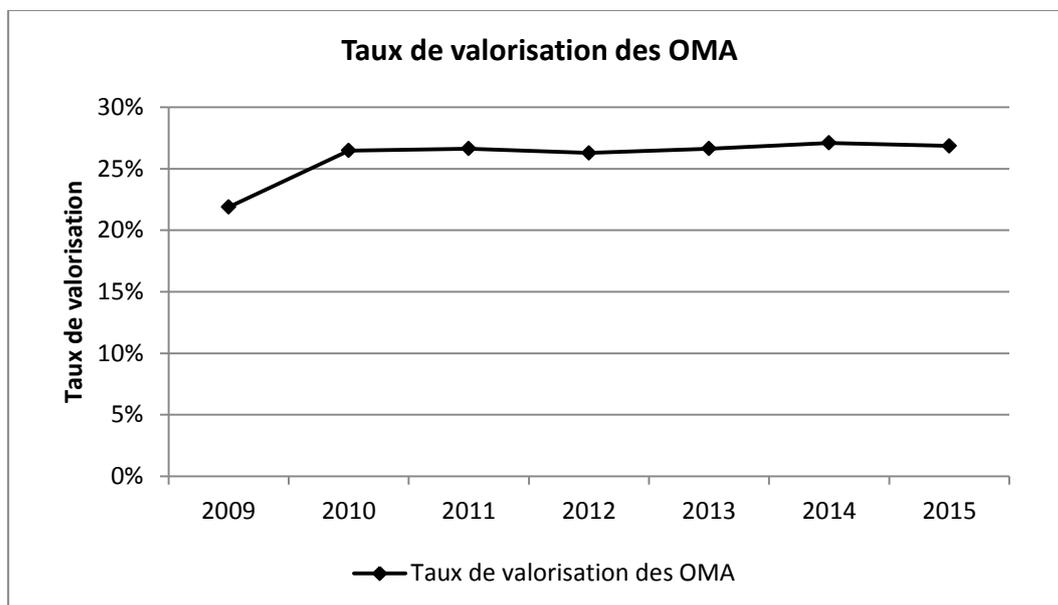
Pour les ordures ménagères résiduelles (OMr), 1 944 tonnes en moyenne ont été collectées mensuellement, avec un maximum de 2 980 tonnes en août, soit + 53 % de tonnages collectés par rapport à la moyenne annuelle.

Pour les emballages recyclables, 451 tonnes en moyenne ont été collectées mensuellement, avec un maximum de 514 tonnes en juillet, soit + 14 % de tonnages collectés par rapport à la moyenne annuelle.

Pour le verre, 262 tonnes en moyenne ont été collectées mensuellement, avec un maximum de 468 tonnes en août, soit + 78 % de tonnages collectés par rapport à la moyenne annuelle.

- **Taux de valorisation des OMA :**

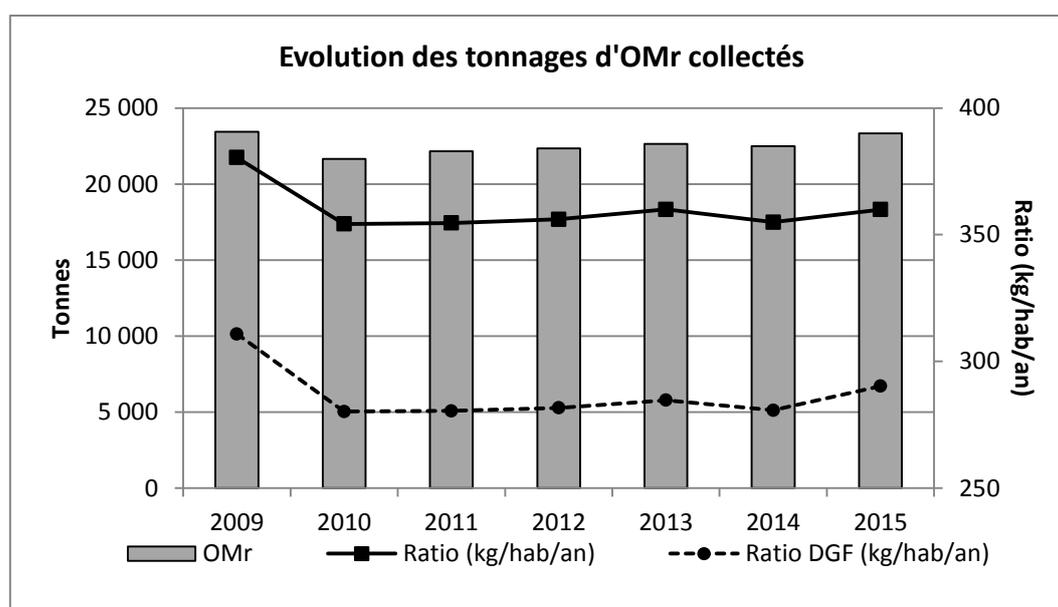
Le taux de valorisation des ordures ménagères et assimilées (OMA) est de 27 % en 2015 (taux de valorisation stable depuis 2010).



**c. Focus sur la collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte**

En 2015, 23 330 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMr) ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 290 kg/hab./an (population DGF).

Les quantités d'OMr (ratio de collecte) ont augmenté de + 3,4 % entre 2014 et 2015, malgré les efforts de communication sur la prévention des déchets et les gestes du tri notamment. Cette augmentation est globalement observée sur toute l'année 2015.



Le ratio de collecte des OMr est supérieur à la moyenne nationale (270 kg/hab./an [source : ADEME 2013]), soulignant l'aspect touristique de notre territoire.

Les ordures ménagères résiduelles (OMr) collectées sont réceptionnées au centre de transfert de la COBAS puis envoyées vers l'ISDND de Lapouyade (stockage).

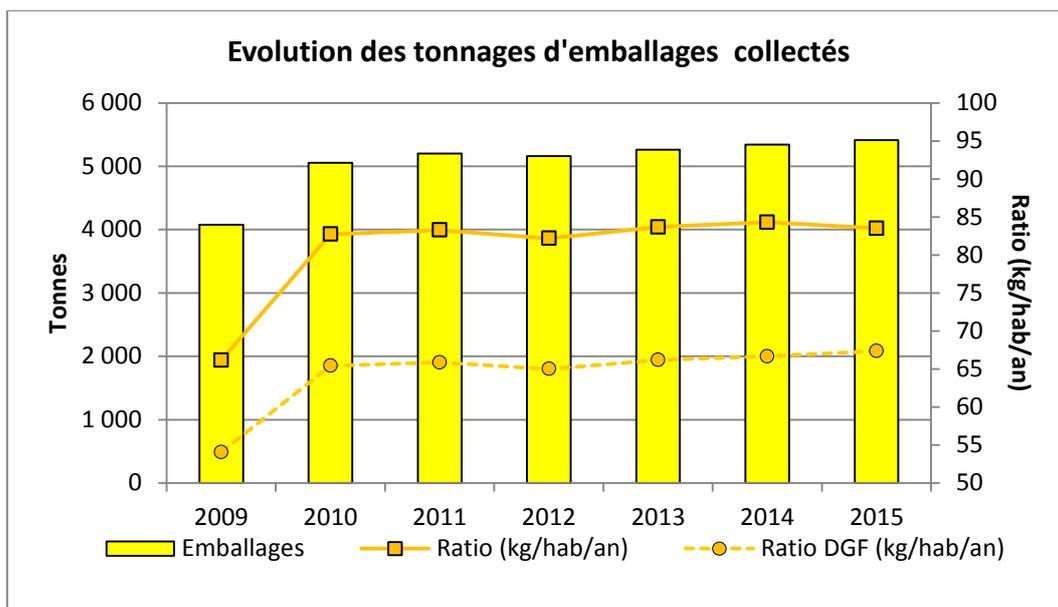
#### d. Focus sur la collecte des déchets recyclables des ménages

En 2015, 8 562 tonnes de déchets recyclables (emballages recyclables, papiers et verre) ont été collectés sur le territoire de la COBAS, soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2014.

- **Focus sur la collecte des emballages recyclables et la qualité du tri :**

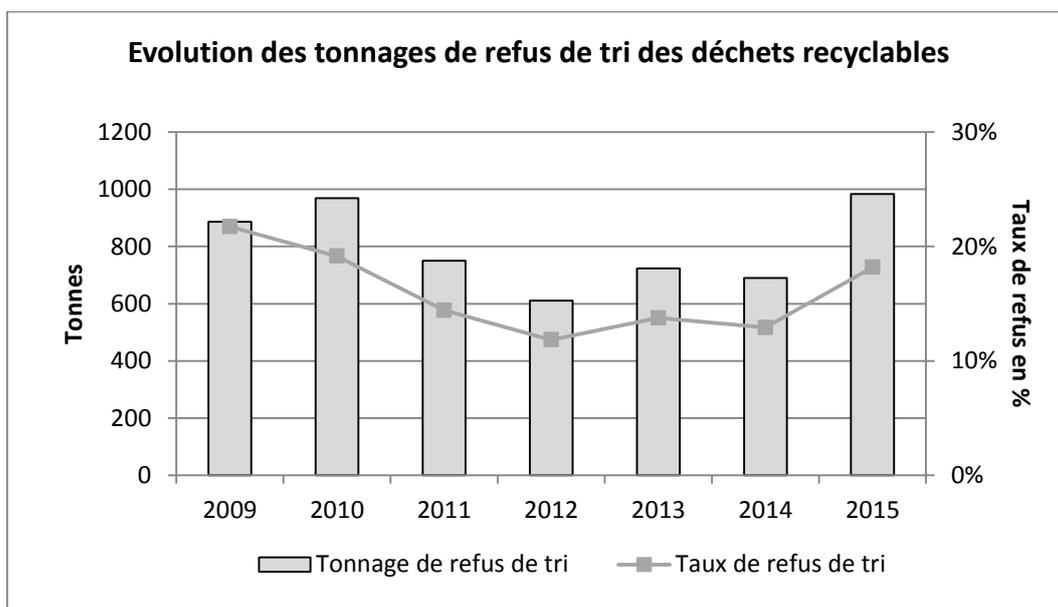
En 2015, 5 413 tonnes d'emballages recyclables ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 67 kg/hab./an (population DGF).

La performance de collecte des emballages recyclables a augmenté de + 1,0 % entre 2014 et 2015. Elle est sensiblement supérieure à la moyenne nationale (47 kg/hab./an [source : ADEME 2013]).



Les emballages recyclables collectés sont réceptionnés au centre de transfert de la COBAS puis envoyés vers le centre de tri de Montardon (64).

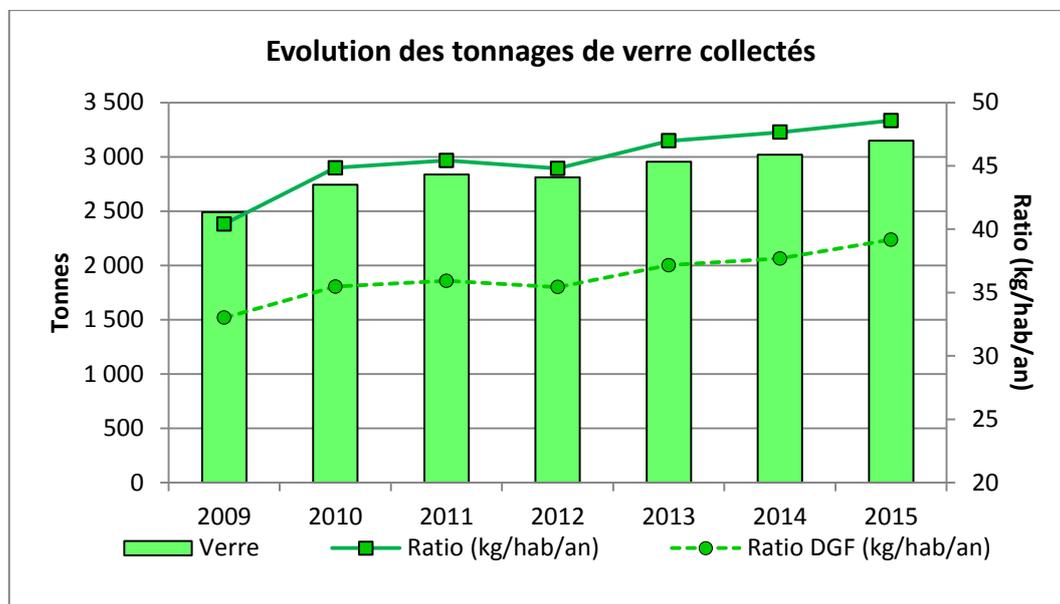
En 2015, les refus de tri (984 tonnes) sont valorisés en combustibles solides de récupération (CSR).



- **Focus sur la collecte du verre :**

En 2015, 3 149 tonnes de verre ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 39 kg/hab./an (population DGF).

La performance de collecte du verre a augmenté de + 1,9 % entre 2014 et 2015. Elle est significativement supérieure à la moyenne nationale (29 kg/hab./an [source : ADEME 2013]).

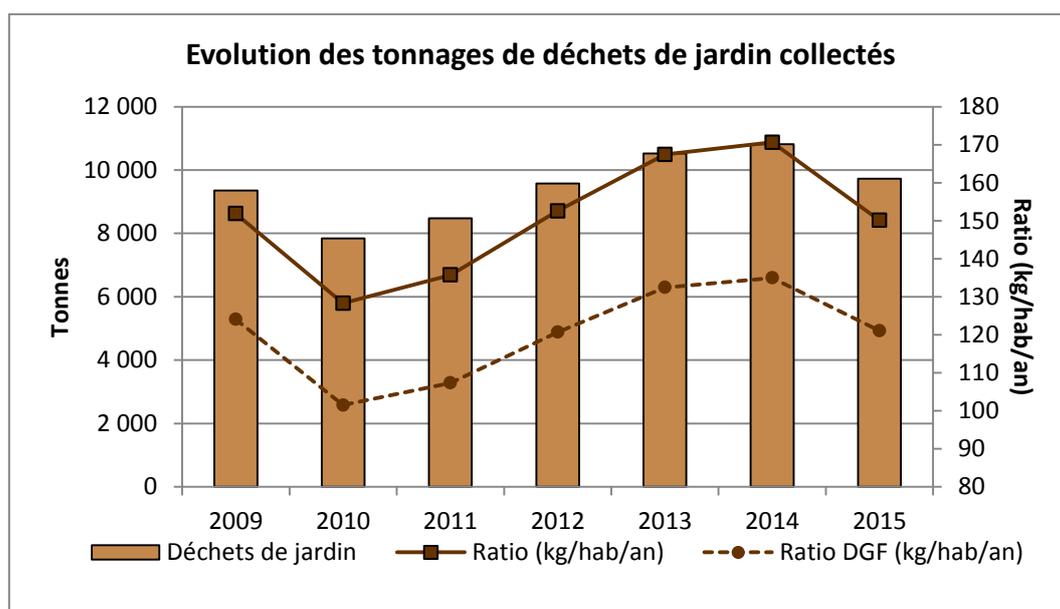


La totalité du verre collecté est réceptionnée au centre de transfert de la COBAS puis envoyée en valorisation matière chez O-I Manufacturing (à Vayres).

**e. Collecte des déchets de jardin**

En 2015, 9 732 tonnes de déchets de jardin ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 121 kg/hab./an (population DGF).

La performance de collecte des déchets de jardin a diminué de - 10 % entre 2014 et 2015.

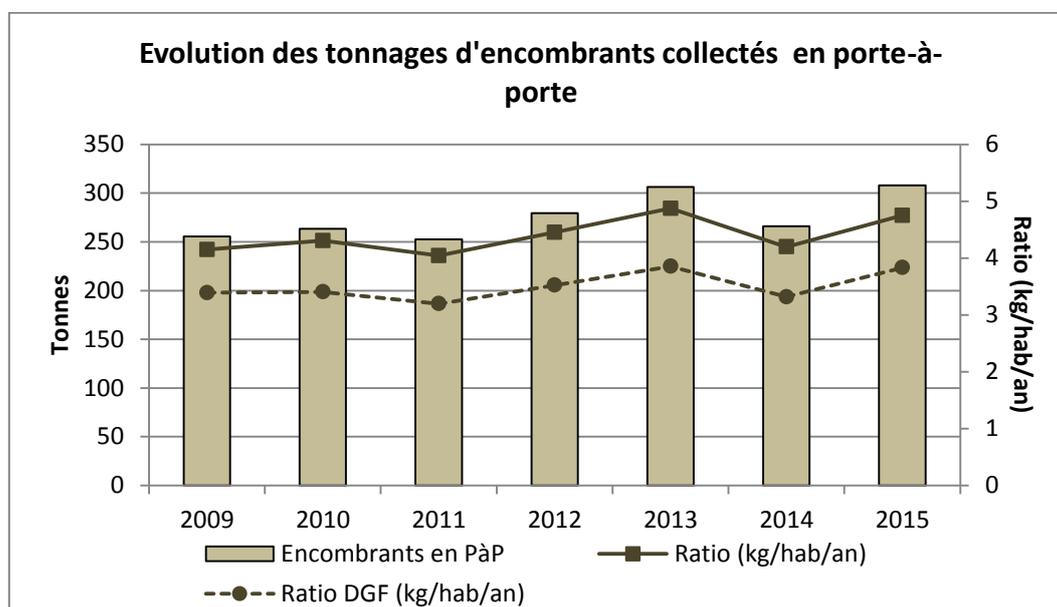


Les déchets de jardin collectés sont réceptionnés au centre de transfert ou au centre de valorisation de la COBAS, broyés, puis compostés au centre de valorisation du Teich.

## f. Collecte des encombrants sur appel téléphonique

En 2015, 308 tonnes d'encombrants ont été collectées en porte-à-porte (sur appel), soit l'équivalent de 3,8 kg/hab./an (population DGF).

La performance de collecte des encombrants a augmenté de + 15 % entre 2014 et 2015.



## g. Collecte en déchèteries

- Activité des déchèteries :

Déchèterie	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	TOTAL
<b>Nb de jours d'ouverture</b>	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7 (*)	
<b>Nb d'habitants desservis</b>	11 658	19 227	3 761	2 411	20 748	7 016		<b>64 821</b>
<b>Nb de visites</b>	55 833	74 172	25 295	30 252	73 477	58 577	10 173	<b>327 779</b>
<b>Nb de bennes</b>	10	14	8	8	11	8	5	<b>64</b>

(\*) du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars, ouvert en demi-journée sauf samedi (matin et après-midi).

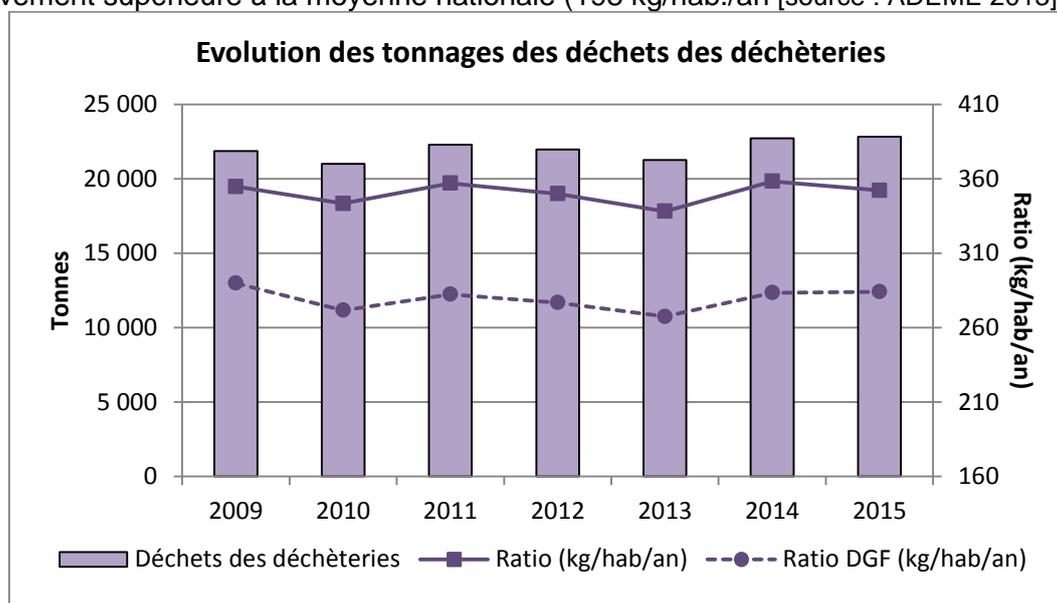
- **Organisation de la filière des déchets de déchèteries :**

Flux	Entité	Mode de traitement
Déchets verts	COBAS	Valorisation organique Plateforme de compostage du Teich
Gravats	COBAS	Enfouissement (classe III) et valorisation Centre de valorisation du Teich
DNV	SOVAL VEOLIA Propreté	Enfouissement (classe II) ISDND de Lapouyade
Bois	COBAS	Valorisation matière Centre de valorisation du Teich
Ferrailles	CAPY	Valorisation matière La Teste
Cartons/papiers	PAPREC Sud-Ouest	Valorisation matière Centre de tri de Montardon
DEEE	OCAD3E	Valorisation matière
Souches	COBAS	Valorisation matière Centre de valorisation du Teich
DDS	Eco DDS	Valorisation énergétique (Incinération) Bassens
Textile	Société Le Relais	Valorisation matière
Amiante ciment	Les Pierres de Frontenac	Enfouissement
Huiles minérales	SEVIA	Valorisation matière
Batteries	CAPY	Valorisation matière La Teste
Piles	COREPILE	Valorisation matière Cestas

- **Evolution des tonnages collectés en déchèteries :**

En 2015, 22 829 tonnes de déchets ont été collectées en déchèteries, soit l'équivalent de 284 kg/hab./an (population DGF).

En 2015, la quantité des apports en déchèteries est stable par rapport à 2014 mais reste significativement supérieure à la moyenne nationale (198 kg/hab./an [source : ADEME 2013]).



- **Détail des tonnages collectés en déchèteries et taux de valorisation en 2015 :**

Flux	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	Tonnage total
Déchets verts (t)	801	1 715	571	472	2 017	1 361	375	<b>7 313</b>
Gravats (t)	1 066	1 598	421	235	1545	917		<b>5782</b>
DNV (t)	827	711	360	223	946	744		<b>3811</b>
Bois (t)	472	655	266	159	549	558		<b>2657</b>
Ferrailles (t)	150	201	80	43	195	136		<b>806</b>
Cartons (t)	124	139	39	33	144	67	7	<b>552</b>
DEEE (t)	101	153	31	21	189	65		<b>559</b>
Souches (t)		88			82		10	<b>180</b>
DDS (t)	10	15	5	5	13	6		<b>54</b>
Hors DDS (t)	0.4	6.2	0.2	0.3	4.0	0.5		<b>11.68</b>
Textile (t)	30	33	16	7	23	8		<b>116</b>
DEA (Mobilier) (t)	239	356			313			<b>908</b>
Amiante ciment (t)		34						<b>34</b>
Huiles minérales (t)	1	2	0.2	0.2	0.6	0.4		<b>4</b>
Batteries (t)	2.5	4.4	0.8	0.5	4.6	1.6		<b>14.40</b>
Piles (t)	0.7	1.2	0.2	0.1	1.3	0.4		<b>3.90</b>
<b>TOTAL</b> (hors gravats et inertes)	<b>2 760</b>	<b>4 085</b>	<b>1 372</b>	<b>964</b>	<b>4 487</b>	<b>2 952</b>	<b>391</b>	<b>17 012</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 827</b>	<b>5 718</b>	<b>1 793</b>	<b>1 199</b>	<b>6 032</b>	<b>3 869</b>	<b>391</b>	<b>22 829</b>

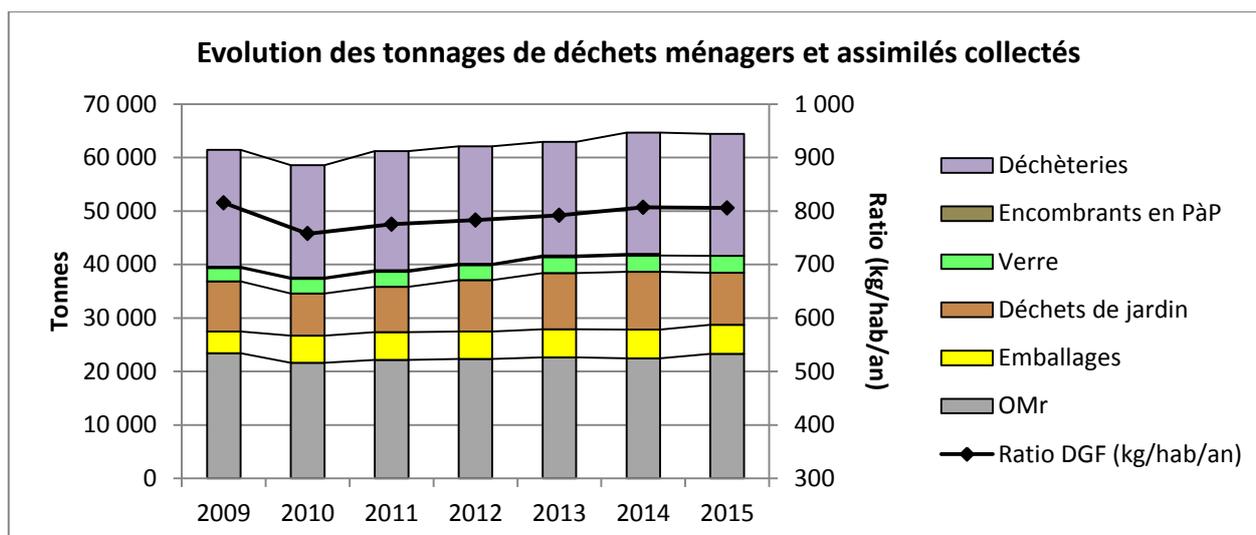
En 2015, le taux de valorisation des déchets collectés en déchèteries (hors gravats et inertes) est de 76,8 %.

Flux	Valorisation matière		Valorisation organique		Valorisation énergétique		Enfouissement	
	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux
Déchets verts			7 313	100%				
Gravats							5 782	100%
DNV (Tout venant)							3 811	100%
Bois	2 657	100%						
Ferraille	806	100%						
Cartons		100%						
DEEE	559	100%						
Souches	180	100%						
DDS					54	100%		
DDS (hors EcoDDS)					12	100%		
Textile	116	100%						
Mobilier	908	100%						
Amiante ciment							34	100%
Huiles minérales	21	100%						
Huiles alimentaires	4	100%						
Batteries	14	100%						
Piles	4	100%						
<b>Tonnage total (hors gravats)</b>	<b>5 270</b>	<b>32.0%</b>	<b>7 313</b>	<b>44.4%</b>	<b>66</b>	<b>0.4%</b>	<b>3 811</b>	<b>23.2%</b>
<b>Tonnage total</b>	<b>5 270</b>	<b>23.7%</b>	<b>7 313</b>	<b>32.9%</b>	<b>66</b>	<b>0.3%</b>	<b>9 593</b>	<b>43.1%</b>

## h. Synthèse sur la collecte des déchets provenant des ménages et assimilés

En 2015, 64 761 tonnes de déchets des ménages ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 806 kg/hab./an (population DGF).

Si la quantité des déchets ménagers collectés chaque année augmentait depuis 2010, une baisse des performances de collecte est observée entre 2014 et 2015 (- 0,1 % entre 2014 et 2015). Toutefois, le ratio de DMA collecté en 2015 reste significativement supérieur à la moyenne nationale (573 kg/hab./an [source : ADEME 2013]).



En 2015, le taux de valorisation des déchets des ménages et assimilés (hors gravats et inertes) atteint 53,4 %, soit 31 495 tonnes envoyées vers des filières de valorisation sur 58 944 tonnes collectées (hors gravats et inertes).

### 3. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS

Pour répondre aux besoins des professionnels et des services municipaux des communes adhérentes, la COBAS assure la collecte et/ou le traitement des déchets de ces derniers, si la nature des déchets produits est assimilable aux déchets ménagers.

#### a. Collecte des déchets non ménagers dans le cadre de la redevance spéciale

Ces déchets, assimilés aux déchets ménagers, sont collectés en porte-à-porte en mélange avec les ordures ménagères résiduelles (OMr).

En 2015, le tonnage de déchets non valorisables collecté dans le cadre de la redevance spéciale est estimé à 7 571 tonnes, soit 32 % des tonnages d'OMr. Ce tonnage est inclus dans le tonnage d'OMr présenté précédemment (Partie II-2-b).

#### b. Collecte des déchets non ménagers en déchèteries professionnelles

La COBAS met à disposition des professionnels et des services municipaux deux déchèteries dédiées dont l'accès est payant :

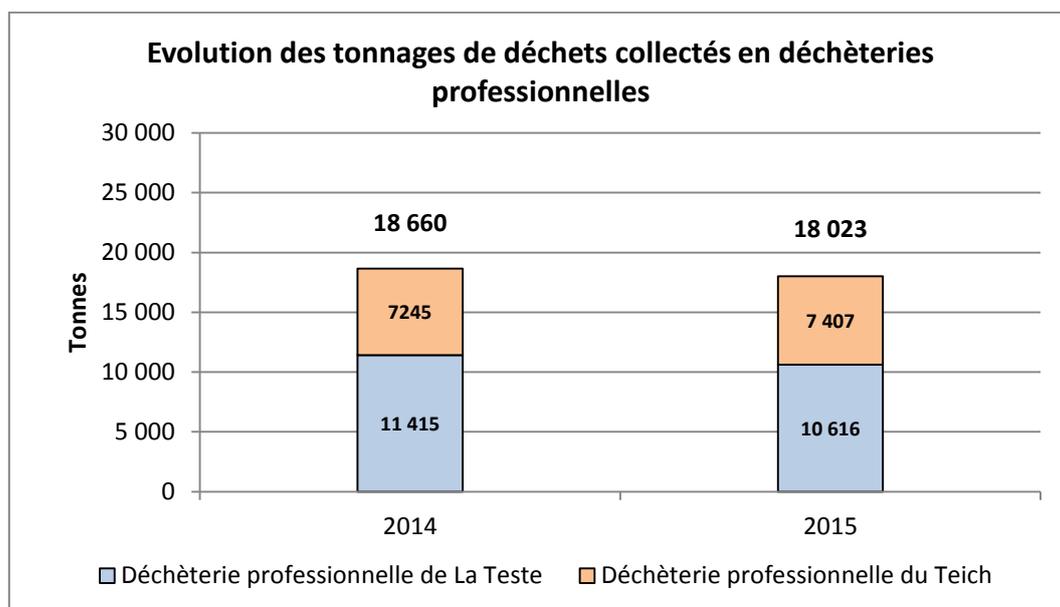
- Déchèterie professionnelle au centre de transfert de La Teste de Buch ;
- Déchèterie professionnelle au centre de valorisation du Teich (gestion assurée par SITA Sud-Ouest dans le cadre d'une DSP jusqu'au 25 août 2015, puis repris en régie par la COBAS).

Les flux acceptés dans les déchèteries professionnelles sont les déchets non valorisables (DNV), les déchets verts (bruts et/ou broyés), les gravats, le bois (brut et/ou en mélange), la ferraille et les cartons.

#### • Evolution des tonnages collectés en déchèteries professionnelles :

En 2015, 18 023 tonnes ont été collectées dans les déchèteries professionnelles, selon la répartition suivante :

- 10 616 tonnes à La Teste de Buch (- 7 % par rapport à 2014) ;
- 7 407 tonnes au Teich (+ 2 % par rapport à 2014).



- **Détail des tonnages collectés en déchèterie professionnelle de La Teste de Buch et taux de valorisation en 2015 :**

Flux	Professionnels	Communes	Total 2015	Variation 2014/2015
<b>DNV</b>	1 493	789	2 282	-8%
<b>Déchets verts</b>	2 697	1 384	4 081	-4%
<b>Gravats</b>	3 340	13	3 353	-13%
<b>Bois</b>	753		753	11%
<b>Ferraille</b>	47		47	12%
<b>Cartons</b>	100		100	33%
<b>TOTAL</b>	<b>8 430</b>	<b>2 186</b>	<b>10 616</b>	<b>-7%</b>

En 2015, le taux de valorisation des déchets collectés à la déchèterie professionnelle de la Teste de Buch (hors gravats et inertes) atteint 69 %.

- **Détail des tonnages collectés en déchèterie professionnelle du Teich et taux de valorisation en 2015 :**

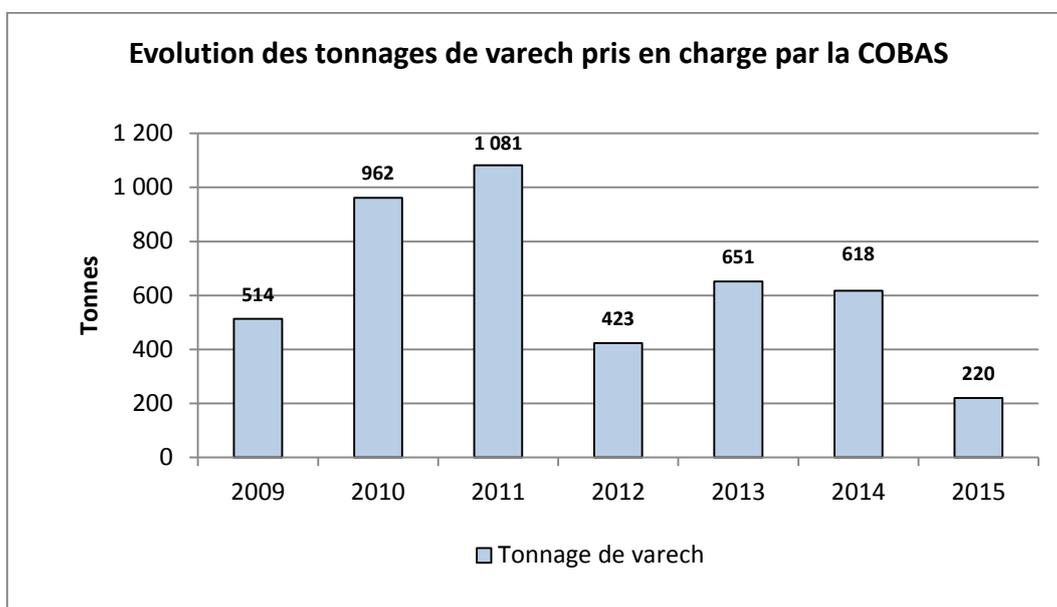
Flux	Professionnels	Communes	Total 2015	Variation 2014/2015
<b>DNV</b>	1 853	20	<b>1 873</b>	18%
<b>Déchets verts</b>	870	1 804	<b>2 674</b>	23%
<b>Déchets verts broyés</b>	12	23	<b>35</b>	-63%
<b>Gravats</b>	1 123	190	<b>1 314</b>	12%
<b>Gravats souillés</b>	21	0	<b>21</b>	-93%
<b>Bois B (mélange)</b>	931	100	<b>1 031</b>	-17%
<b>Bois A (palettes)</b>	35	0	<b>35</b>	-75%
<b>Ferraille</b>	7	0	<b>7</b>	-
<b>Souches</b>	344	72	<b>416</b>	-22%
<b>Cartons</b>	1	0	<b>1</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 197</b>	<b>2 210</b>	<b>7 407</b>	<b>2%</b>

En 2015, le taux de valorisation des déchets collectés à la déchèterie professionnelle du Teich (hors gravats et inertes) atteint 69 %.

### c. Gestion du varech

Une convention relative à la gestion du varech a été établie entre les services municipaux des communes adhérentes et la COBAS.

En 2015, 220 tonnes de varech ont été pris en charge par la COBAS.



La totalité des tonnages de varech est envoyée vers une filière de valorisation organique (traitement des algues marines après triage et réalisation d'amendements organiques).

### d. Synthèse sur la collecte des déchets non ménagers

En 2015, 18 243 tonnes de déchets non ménagers ont été collectées sur le territoire de la COBAS, ce qui correspond à une augmentation des tonnages de 31 % (+ 4 365 tonnes) entre 2014 et 2015.

Remarque : Cette forte augmentation des tonnages est liée à la prise en compte de la totalité des tonnages collectés à la déchèterie professionnelle du centre de valorisation du Teich, soit 7 407 tonnes ainsi réparties :

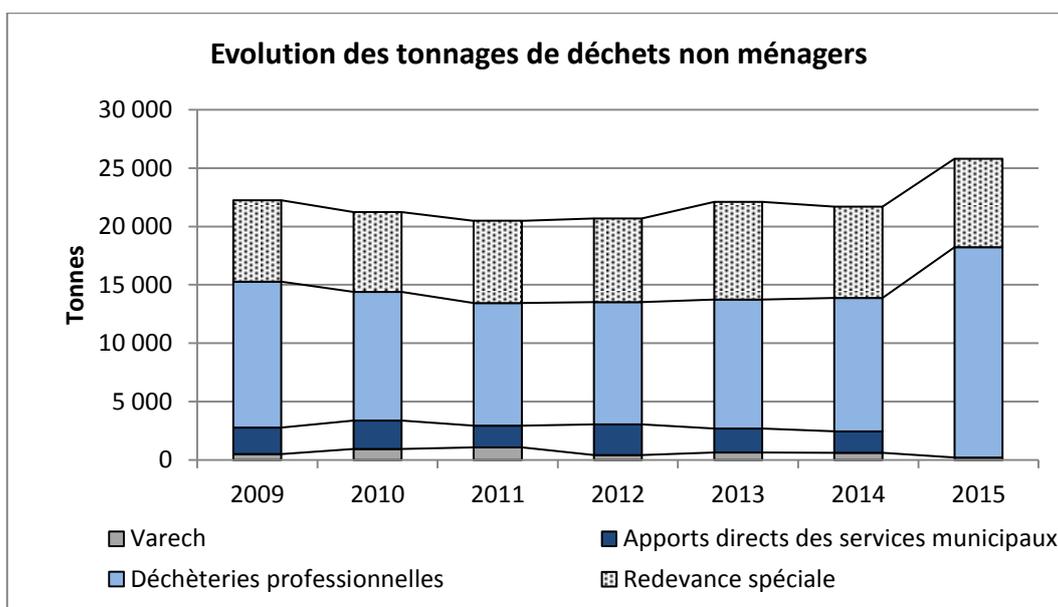
- 5 197 tonnes d'apports de professionnels ;
- 2 210 tonnes d'apports directs des communes.

En effet, jusqu'en 2014, seuls les apports directs des communes étaient intégrés dans la comptabilisation des tonnages des déchets non ménagers, puisque le traitement de ces déchets était à la charge de la COBAS.

Ainsi, à périmètre constant entre 2014 et 2015, une baisse de 833 tonnes est observée sur la collecte des déchets non ménagers.

En comptabilisant le tonnage des déchets collectés dans le cadre de la redevance spéciale, la quantité de déchets non ménagers atteint 25 813 tonnes en 2015, soit une augmentation de 13 % (+ 4 113 tonnes) entre 2014 et 2015 des quantités de déchets non ménagers pris en charge par la COBAS.

Remarque : A périmètre constant, une baisse de 1 084 tonnes est observée entre 2014 et 2015 sur la collecte des déchets non ménagers (y compris RS).

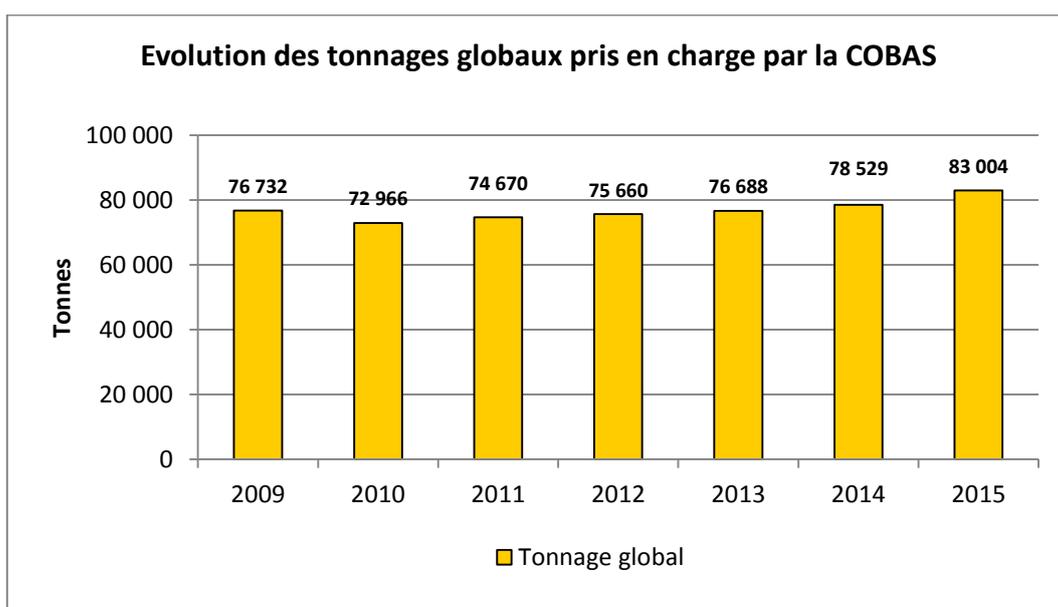


#### 4. SYNTHESE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2015

En 2015, la COBAS a assuré la gestion (collecte et/ou traitement) de 83 004 tonnes de déchets ménagers et assimilés (tous flux confondus). Cela correspond à une augmentation de 5,7 % des tonnages entre 2014 et 2015.

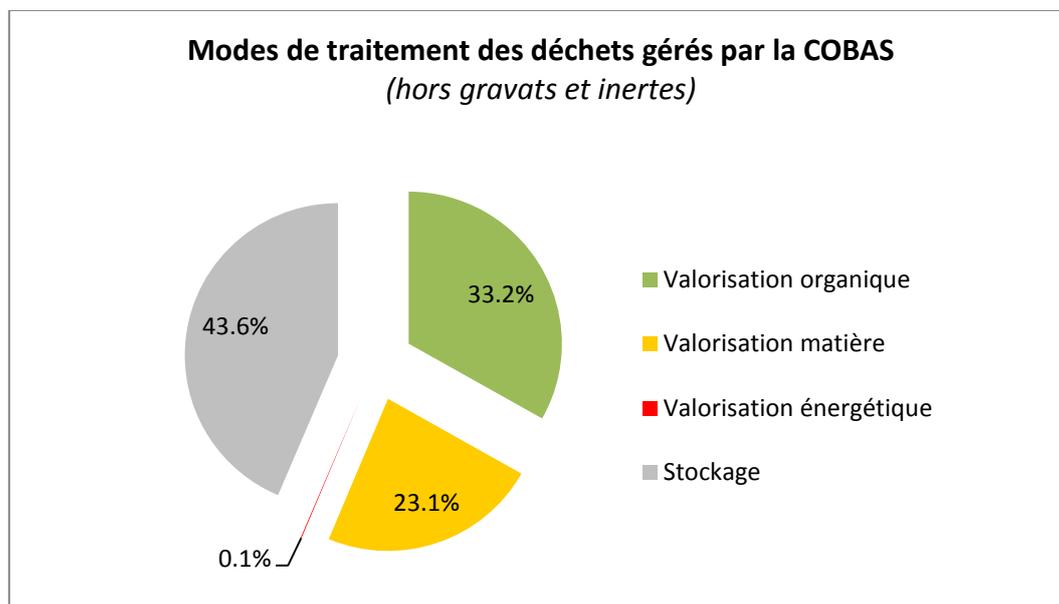
Cette forte augmentation s'explique par la reprise en régie du centre de valorisation. En effet, à périmètre constant<sup>2</sup>, la COBAS a assuré la gestion de 77 807 tonnes, ce qui correspond à une baisse de -0,9 % des tonnages entre 2014 et 2015.

Sur la base des 83 004 tonnes de déchets gérés en 2015, les déchets issus des ménages représentent 69 % des tonnages totaux, contre 9 % pour la redevance spéciale, 16 % pour les professionnels et 6 % pour les communes.



<sup>2</sup> A périmètre constant entre 2014 et 2015, les apports de professionnels à la déchèterie professionnelle du Teich (5 197 tonnes, Cf. § II.3.d) ne sont pas pris en compte.

Le taux de valorisation de la totalité des déchets pris en charge par la COBAS (hors gravats et inertes) est de 56,4 %. Le stockage des déchets est le principal mode de traitement des déchets pris en charge par la COBAS (43,6 % des tonnages). La valorisation organique et la valorisation matière des déchets représentent respectivement 33,2 % et 23,1 % des tonnages.



- **Détail de la totalité des tonnages pris en charge par la COBAS en 2015 :**

Flux	COBAS	Communes	Professionnels	TOTAL
OMr/DNV	27 141	810	3 345	31 296
BCMPJ	5 413			5 413
Verre	3 149			3 149
Déchets de jardin	9 732			9 732
Encombrants	308			308
Déchets verts	7 313	3 211	3 579	14 103
Gravats	5 782	203	4 484	10 469
Bois	2 657	100	1 719	4 476
Ferraille	806		54	860
Cartons	552		101	653
DEEE	559			559
DEA (Mobilier)	908			908
Souches	180	72	344	596
DDS	54			54
DDS (hors EcoDDS)	12			12
Textile	116			116
Amiante ciment	34			34
Huiles minérales	21			21
Huiles alimentaires	4			4
Batteries	14			14
Piles	4			4
Varech		220		220
<b>TOTAL</b>	<b>64 761</b>	<b>4 616</b>	<b>13 627</b>	<b>83 004</b>

## 5. LE TRANSFERT, LE TRI ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

### a. Le centre de transfert



Les déchets collectés par les services de la COBAS transitent majoritairement par le centre de transfert de la COBAS, avant leur acheminement vers les installations de traitement. Cette installation permet de créer une rupture de charge afin de regrouper les déchets et d'optimiser le transport routier des déchets.

Au sein de ce centre de transfert se trouve une déchèterie professionnelle, qui accueille les déchets des professionnels (entreprises, communes adhérentes, associations ou établissements publics).

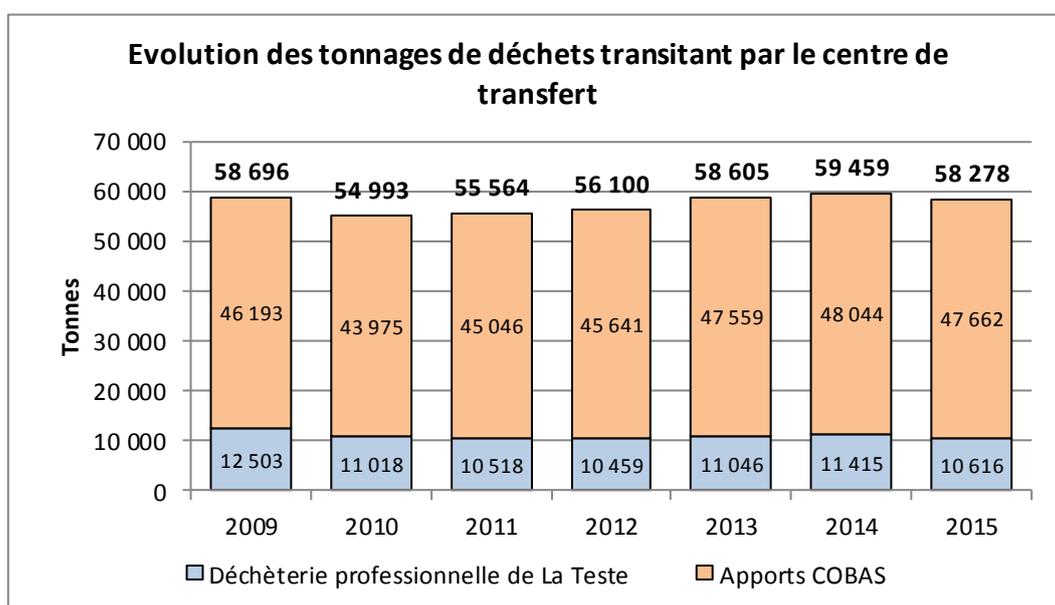
- **Fiche descriptive du centre de transfert :**

Adresse	Avenue de l'aérodrome, La Teste de Buch
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	9
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 18h30 Fermeture les week-ends et jours fériés
Tonnage entrant en 2015	58 278 tonnes

- **Evolution des tonnages transitant par le centre de transfert :**

En 2015, les tonnages de déchets transitant par le centre de transfert s'élèvent à 58 278 tonnes, soit une baisse des apports de 2 % par rapport à 2014.

La part des apports de la COBAS correspond à 82 % des tonnages de déchets transitant par le centre de transfert.



• **Détail des tonnages transitant par le centre de transfert en 2015 :**

Flux	Apport COBAS	Déchèterie professionnelle	Total 2015	Variation 2014/2015
OMr	23 330		<b>23 330</b>	4%
BCMPJ	5 221		<b>5 221</b>	1%
Déchets de jardins	9 393		<b>9 393</b>	-13%
Déchets verts	4 240	4 081	<b>8 321</b>	-5%
Gravats		3 353	<b>3 353</b>	-13%
DNV (Tout venant)	4 119	2 282	<b>6 401</b>	-5%
Bois		753	<b>753</b>	11%
Ferrailles	806	47	<b>853</b>	-2%
Cartons	552	100	<b>652</b>	770%
<b>TOTAL</b>	<b>47 662</b>	<b>10 616</b>	<b>58 278</b>	<b>-2%</b>

**b. Le centre de valorisation**



Le centre de valorisation du Teich est un centre de valorisation et de traitement de déchets non dangereux. Il est constitué de 4 domaines d'activités :

- Une **plateforme de compostage** des déchets verts et des biodéchets (27 400 m<sup>2</sup>) ;
- Une **plateforme de valorisation du bois** (5 500 m<sup>2</sup>) : 3 catégories de bois sont traitées sur cette zone, le bois de classe A (palettes, bois non traité), le bois de classe B (bois peints, vernis, ...) et les souches ;
- Une **déchèterie professionnelle** destinée à la collecte des déchets industriels banals (ferrailles, déchets de démolition, ...).
- Une **installation de stockage** de déchets inertes d'une superficie de 56 000 m<sup>2</sup>.

• **Fiche descriptive du centre de valorisation :**

Adresse	Lieu-dit Graulin, Le Teich
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	SITA Sud-Ouest jusqu'au 25/08/2015, puis COBAS
Nombre d'agents	8
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 17h00 Samedi de 9h00 à 12h00
Tonnage entrant en 2015	41 676 tonnes

- **Evolution des tonnages entrant au centre de valorisation :**

En 2015, les tonnages de déchets entrant au centre de valorisation s'élevèrent à 41 676 tonnes, soit une baisse des apports de 3 % par rapport à 2014.

La part des apports de la COBAS (34 269 tonnes) correspond à 82 % des tonnages de déchets entrant du centre de valorisation.

- **Détail des tonnages entrant au centre de valorisation en 2015 :**

Flux	Apport COBAS	Déchèterie professionnelle	Total 2015	Variation 2014/2015
DNV	28	1 873	<b>1 901</b>	19%
Déchets verts	3 410	2 674	<b>6 084</b>	12%
Déchets verts broyés	17 714	35	<b>17 749</b>	-8%
Gravats	9 328	1 314	<b>10 642</b>	1%
Gravats souillés	0	21	<b>21</b>	-94%
Bois B (mélange)	3 301	1 031	<b>4 332</b>	-11%
Bois A (palettes)	156	35	<b>190</b>	-13%
Ferraille	0	7	<b>7</b>	-
Souches	333	416	<b>750</b>	27%
Cartons	0	1	<b>1</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>34 269</b>	<b>7 407</b>	<b>41 676</b>	<b>-3%</b>

### c. Le centre de tri

Le centre de tri de Montardon accueille la totalité des tonnages d'emballages recyclables, ainsi que les cartons et papiers collectés en déchèteries.



- **Fiche descriptive du centre de tri :**

Adresse	Montardon 64811 Pau
Maître d'ouvrage	PAPREC Sud-Ouest Atlantique
Exploitant	PAPREC Sud-Ouest Atlantique
Capacité	16 120 t/an
Caractéristiques techniques	1 crible vibrant ; 1 overband ; 1 presse à balles ; 2 modules de tri optique.
Tonnage COBAS trié en 2015	6 058 tonnes
Traitement des refus	984 tonnes (apport COBAS), valorisées en combustibles solides de récupération « CSR »)

- **Organisation de la filière des déchets recyclables :**

Flux collectés	Produits après tri	Tonnage valorisé après tri en 2015	Repreneurs
Déchets recyclables	Journaux / Magazines	1 846	
	Gros de magasin	708	
	EMR (Carton)	1 508	
	ELA (Briques alimentaires)	72	
	Acier	175	
	Aluminium	13	
	PET clair et foncé	261	
	PEHD	95	
Verre	Non trié	3 149	

**d. L'installation de stockage de déchets non dangereux**

La totalité des ordures ménagères résiduelles (OMr) et des déchets non valorisables (DNV) est éliminée à l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Lapouyade.



- **Fiche descriptive de l'installation de stockage :**

Adresse	Les Fontennes, 33620 Lapouyade
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA Propreté
Exploitant	SOVAL VEOLIA Propreté
Capacité	430 000 t/an
Date limite d'autorisation	Septembre 2035
Caractéristiques techniques	Mode bioréacteur avec traitement des lixiviats
Tonnage COBAS traité en 2015	31 296 tonnes

## 6. COMMUNICATION ET ACTIONS DE PREVENTION

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des produits valorisés sur le territoire de la COBAS, le service « relations usagers » du pôle « Environnement & Gestion des déchets » développe des actions de sensibilisation et de communication de proximité.

Cibles	Actions
<b>Tout public</b>	Conférences de presse, campagnes de communication, émissions radio, manifestation locales, ...
<b>Usagers</b>	Réunion d'information dans les immeubles, information en porte-à-porte, ...
<b>Scolaires</b>	Animations dans les écoles, collèges et lycées et organisation de visites du centre de valorisation des déchets du Teich

### a. A la rencontre des usagers

Les ambassadeurs du tri vont à la rencontre des usagers tout au long de l'année pour les informer et les sensibiliser aux consignes de tri. En cas d'absence des usagers lors du passage des ambassadeurs, des dépliants sont déposés dans les boîtes aux lettres.

En 2015, les ambassadeurs ont rencontré près de 2 600 usagers (en habitat individuel) et ont déposé des dépliants dans plus de 2 500 boîtes aux lettres. Ils sont également intervenus dans 225 résidences.

Commune	Nombre d'usagers rencontrés (habitat individuel)	Nombre de boîtes aux lettres	Nombre de résidences
<b>Arcachon</b>	431	536	86
<b>La Teste de Buch</b>	1 133	1 154	93
<b>Gujan-Mestras</b>	802	551	36
<b>Le Teich</b>	209	290	14
<b>TOTAL</b>	<b>2 575</b>	<b>2 531</b>	<b>225</b>

### b. Animations dans les établissements scolaires



Les ambassadeurs du tri présentent un programme de sensibilisation s'adressant à toutes les classes (de la maternelle au lycée), suivant 2 étapes :

- Présentation en classe ;
- Visite du centre de valorisation.

Les ambassadeurs ont poursuivi leurs actions dans les établissements scolaires en 2015, en rencontrant plus de 1 700 élèves.

Commune	Nom de l'établissement	Animation en classe	
		Nombre de classes sensibilisées	Nombre d'enfants rencontrés
Arcachon	Ecole primaire des Mouettes	1	30
	Ecole primaire Paul Bert	4	96
	Ecole maternelle Osiris	4	102
La Teste de Buch	Bassin Formation COBAS	2	27
	Ecole maternelle La Farandole	4	111
	AFEC COBAS	1	16
	Lycée Agricole COBAS	4	60
	Ecole primaire de St Vincent	6	135
	Ecole primaire Gambetta	8	203
	Ecole maternelle Chambrelent	6	174
	Ecole primaire Victor Hugo	5	139
Gujan-Mestras	Ecole primaire Sainte Marie	2	49
	Collège Chante-Cigale	9	199
	Ecole maternelle des Miquelots	4	103
	Ecole maternelle Jules Ferry	6	153
	Jeunes élus de Gujan-Mestras	1	26
	Lycée de la Mer	1	22
Le Teich	Périscolaire Ecole Val des Pins	5	75
<b>TOTAL</b>		<b>73</b>	<b>1 726</b>

### c. Sensibilisation au cours de manifestations publiques

Les ambassadeurs du tri organisent ou participent aux manifestations publiques du territoire afin d'informer les participants sur les consignes de tri et sur les actions en faveur de la prévention des déchets.



Année 2015	Manifestation
<b>Avril</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plages propres à La Teste de Buch</li> </ul>
<b>Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution de composteurs</li> </ul>
<b>Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueils des nouveaux arrivants sur la commune de la Teste de Buch</li> <li>• Animation maison de retraite « Lou Sobona »</li> <li>• Animation ALSH de la COBAS</li> <li>• Animation Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) à La Teste de Buch</li> </ul>
<b>Juillet/Août</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animations dans les campings des plages océanes à La Teste de Buch</li> </ul>
<b>Octobre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de quartier à la Teste de Buch</li> </ul>
<b>Novembre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cross du Sud-Ouest à Gujan-Mestras</li> </ul>

#### d. Autres sensibilisations

Les ambassadeurs forment également tout type d'usagers sollicitant une information plus détaillée sur les consignes de tri. Ces formations sont destinées aux professionnels, aux organisateurs d'évènements, aux saisonniers...

Année 2015	Formation
<b>Février</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des bénévoles pour les 3H de VVT d'Arcachon</li> </ul>
<b>Avril</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des bénévoles pour un tournoi de Foot international à Arcachon</li> </ul>
<b>Juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des bénévoles pour les Fêtes du foot de Cazaux-Lac (La Teste de Buch)</li> <li>• Formation des bénévoles pour les Fêtes du Port à La Teste de Buch</li> <li>• Formation au tri des jeunes élus de Gujan-Mestras</li> </ul>
<b>Août</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des bénévoles pour les Fêtes du lac de la Madeleine à Gujan-Mestras</li> <li>• Formation des bénévoles pour les Fêtes du rugby à Cazaux-Lac (La Teste de Buch)</li> <li>• Formation au tri de La mairie de la Teste de Buch et le prestataire de nettoyage des écoles</li> </ul>

## 7. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### a. Evolution de l'état du personnel

Fin 2015, le pôle comprend 154 agents, dont 138 agents titulaires.

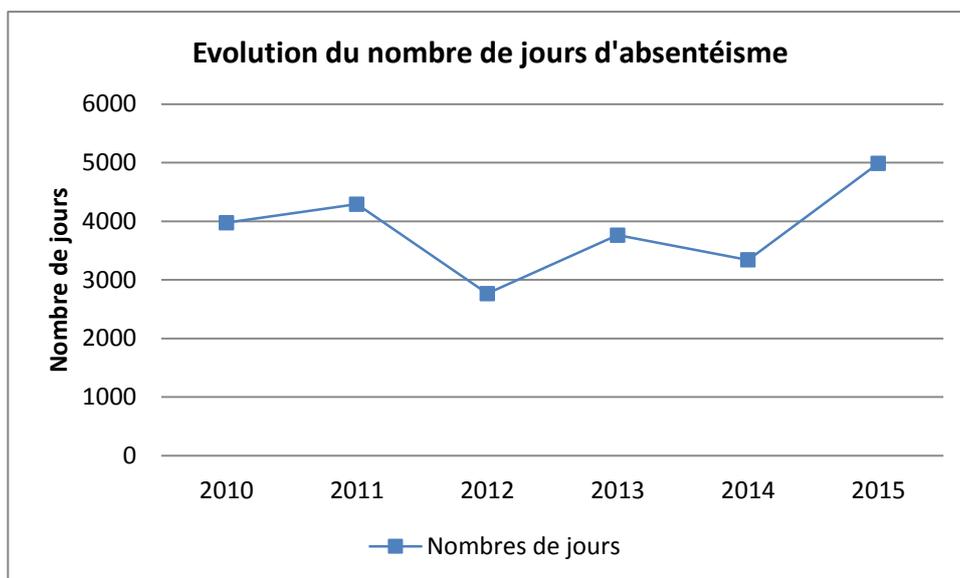
Le nombre total d'agents du pôle Environnement & Gestion des déchets est en nette augmentation entre 2014 et 2015 (+ 11 agents), ce qui s'explique notamment par la reprise en régie du centre de valorisation en août 2015.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Agents titulaires à temps plein</b>	138	143	144	142	143	141	141	138
Ingénieur en chef classe normale	2	2	2	1	1	1	2	1
Ingénieur principal					1	1		1
Ingénieur								1
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	1	1	1			
Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe		1		1	1	1	1	1
Technicien			1	1	1	4	4	5
Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe						1	1	
Rédacteur					1			1
Agents de maîtrise (principaux y compris)	12	13	21	30	34	35	35	36
Adjointes techniques	123	126	118	107	103	97	97	91
Adjoint administratif			1	1	1	1	1	1
<b>Agents non titulaires</b>	0	0	0	1	3	4	2	16
Chargé de mission				1	1	2	2	1
Adjoint administratif								1
Responsable du centre de valorisation								1
Agents du centre de valorisation								7
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe								6
CAE					2	2		
<b>TOTAL</b>	138	143	144	143	146	145	143	154

### b. Evolution de l'absentéisme

Le nombre total de jours d'absentéisme a significativement augmenté entre 2014 et 2015 (+ 49 %), correspondant à une forte augmentation du nombre d'arrêts « maladie ».

	2012		2013		2014		2015	
	Nb de jours	Nb d'agents						
<b>Arrêt maladie</b>	1 794	84	2 698	82	2 665	77	4 116	115
<b>Arrêt longue maladie</b>	966	3	1 005	3	348	2	507	3
<b>Mi-temps thérapeutique</b>	0	0	59	1	274	2	304	2
<b>Grève</b>	6	6	0	0	53	16	62	23
<b>TOTAL</b>	2 766	93	3 762	86	3 340	97	4 989	143



### c. Evolution des accidents de travail

Le nombre d'accidents de travail a diminué entre 2014 et 2015 (-3 %). Il est toujours au niveau le plus haut depuis 2009.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Nb d'accidents sans arrêt</b>	3	8	3	3	-	-	6	13
<b>Nb d'accidents avec arrêt</b>	19	26	21	17	41	18	30	22
<b>Total</b>	22	34	24	20	41	18	36	35

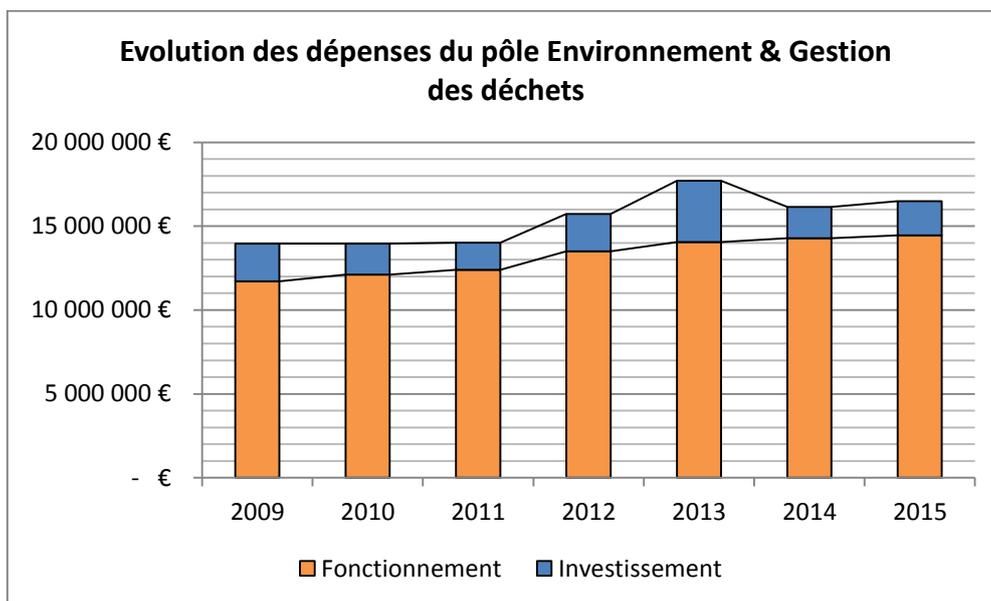
## **PARTIE III. LES INDICATEURS FINANCIERS**

### **1. DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE**

#### **a. Montant annuel global des dépenses**

Le montant annuel global des dépenses du service s'élève à 16 492 795 €HT en 2015, ce qui correspond à une augmentation des dépenses par rapport à l'exercice 2014. Cette augmentation s'explique par des investissements plus importants (+ 8.0%) et à une augmentation contenue des dépenses de fonctionnement (+1.3%).

Le coût complet du service en 2015 s'élève à 256 €HT/hab./an (206 €HT/hab./an sur la base de la population DGF).



#### **b. Détail des principaux postes de dépense**

##### **En fonctionnement : 14,46 M€**

- Charges de personnel : 6,38 M€
- Marchés de prestation et DSP : 4,54 M€
- Carburant : 0,45 M€
- Entretien/réparation des véhicules : 0,42 M€
- Autres divers : 2,47 M€

##### **En investissement : 2,13 M€**

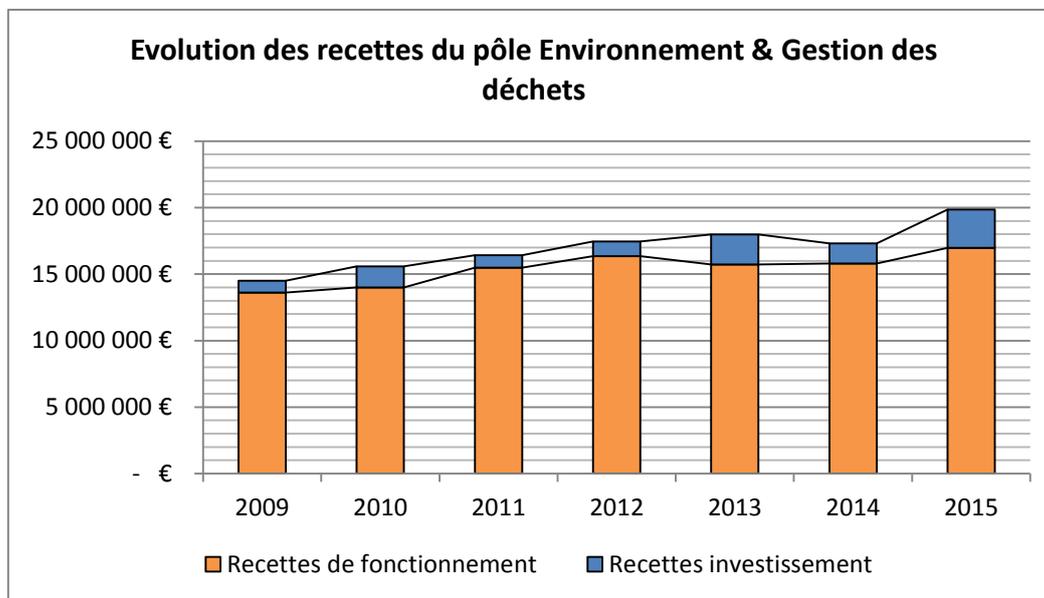
- Remboursement de capital : 0,68 M€
- Achat de véhicules : 0,48 M€
- Pré-collecte (caissons, bacs et colonnes enterrées) : 0,23 M€
- Travaux de réhabilitation, voies et réseaux : 0,22 M€
- Nouveau centre technique (programmation, MO) : 0,15 M€
- Autres divers : 0,37 M€

### c. Modalités de financement

Le montant annuel global des recettes du service s'élève à 19 856 533 €HT en 2015, ce qui correspond à une augmentation des recettes de 15 % entre 2014 et 2015. Ces recettes permettent de dégager un excédent de 3 363 738 €HT sur l'exercice 2015.

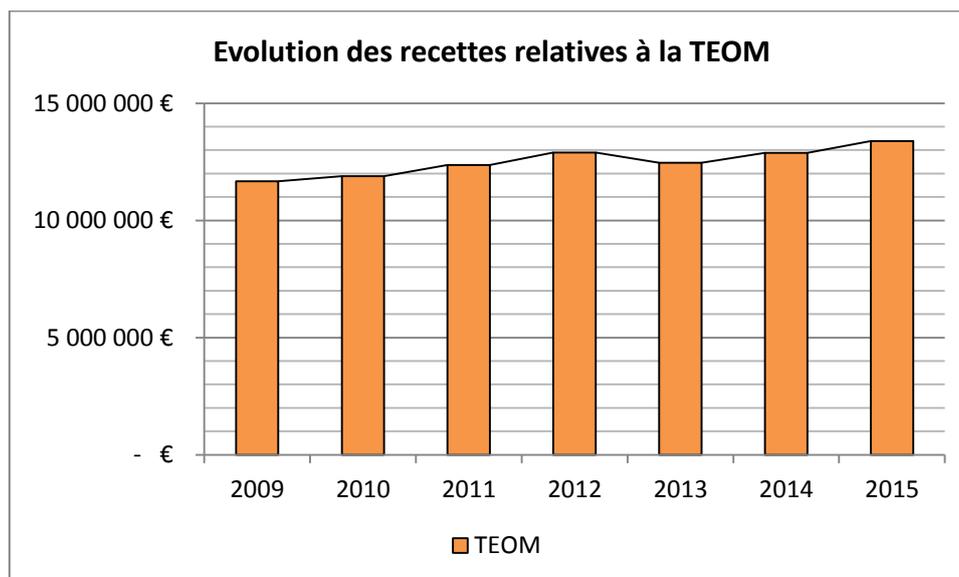
Le montant global des recettes se décompose ainsi :

- Recettes de fonctionnement : 16 984 616 €HT, soit + 7 % entre 2014 et 2015 ;
- Recettes d'investissement : 2 871 917 €HT, soit + 90 % entre 2014 et 2015.

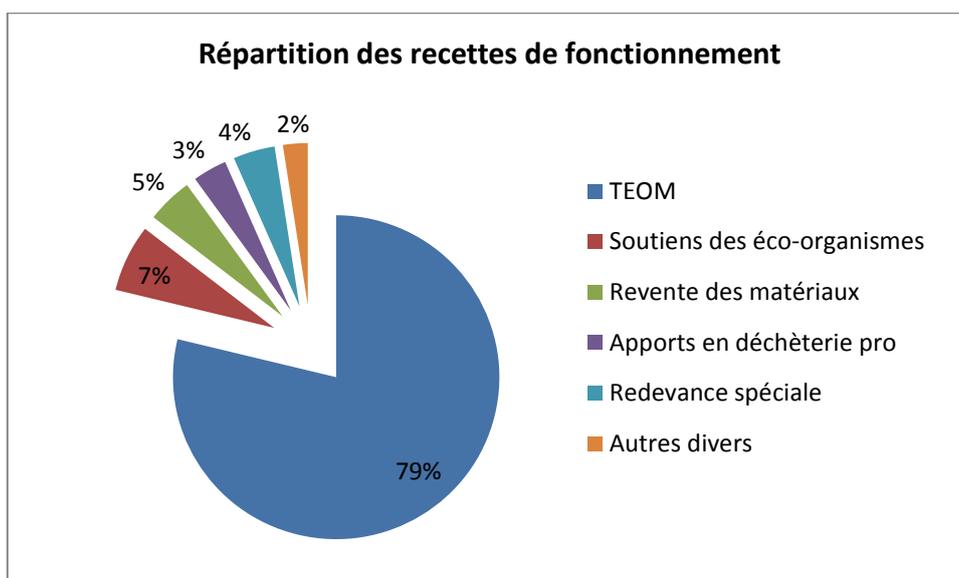


Le service est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui représente 79 % des recettes de fonctionnement.

En 2015, la TEOM représente 13,4 M€HT. Les recettes relatives à la TEOM sont en hausse de 3,8 % entre 2014 et 2015.



Le graphique ci-après présente les principaux postes des recettes de fonctionnement, détaillés au « § 4. Des indicateurs complémentaires ».



#### d. Synthèse du budget du pôle « Environnement & Gestion des déchets »

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (€HT)	Variation 2014/2015
<b>Dépenses réelles d'investissement Dont</b>	<b>2 264 368 €</b>	<b>1 853 514 €</b>	<b>1 620 328 €</b>	<b>2 228 237 €</b>	<b>3 653 864 €</b>	<b>1 881 429 €</b>	<b>2 032 873 €</b>	<b>8%</b>
Immobilisations incorporelles	10 234 €	6 411 €	10 514 €	17 557 €	60 138 €	116 303 €	8 055 €	
Immobilisations corporelles	1 427 300 €	1 006 895 €	752 795 €	1 448 627 €	2 828 902 €	1 030 181 €	1 303 597 €	
Immobilisations en cours		27 787 €	37 851 €					
Remboursement de capital	826 834 €	812 421 €	819 168 €	762 053 €	764 824 €	734 945 €	676 231 €	
<b>Dépenses de fonctionnement Dont</b>	<b>11 703 473 €</b>	<b>12 111 380 €</b>	<b>12 404 326 €</b>	<b>13 504 495 €</b>	<b>14 051 899 €</b>	<b>14 276 322 €</b>	<b>14 459 922 €</b>	<b>1%</b>
Charges à caractère général	5 925 195 €	6 220 252 €	6 410 673 €	6 988 131 €	7 237 786 €	7 302 452 €	6 117 789 €	
Charges de personnel	5 509 265 €	5 692 419 €	5 817 363 €	5 793 806 €	6 005 972 €	6 317 083 €	6 376 348 €	
Charges de gestion courante	0 €			572 396 €	688 457 €	562 270 €	7 413 €	
Charges exceptionnelles	7 483 €	465 €	3 968 €	3 818 €	3 436 €	1 589 €	1 526 €	
Intérêt des emprunts	261 530 €	198 244 €	172 322 €	146 344 €	116 248 €	92 928 €	70 113 €	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>13 967 841 €</b>	<b>13 964 894 €</b>	<b>14 024 654 €</b>	<b>15 732 732 €</b>	<b>17 705 763 €</b>	<b>16 157 751 €</b>	<b>16 492 795 €</b>	<b>2%</b>
<b>Recettes réelles d'investissement Dont</b>	<b>876 831 €</b>	<b>1 582 725 €</b>	<b>939 621 €</b>	<b>1 102 645 €</b>	<b>2 252 093 €</b>	<b>1 511 667 €</b>	<b>2 871 917 €</b>	<b>90%</b>
Subventions	0 €	77 650 €		41 806 €				
Emprunt	0 €			0 €				
FCTVA	182 079 €	275 784 €	72 401 €	277 502 €	241 874 €	326 417 €	69 881 €	
Excédent capitalisé	694 752 €	1 229 291 €	867 220 €	783 337 €	2 010 219 €	1 185 250 €	915 303 €	
<b>Recettes de fonctionnement Dont</b>	<b>13 622 046 €</b>	<b>14 008 602 €</b>	<b>15 487 735 €</b>	<b>16 341 676 €</b>	<b>15 729 538 €</b>	<b>15 803 584 €</b>	<b>16 984 616 €</b>	<b>7%</b>
Produits de service	1 170 737 €	1 089 158 €	1 688 471 €	1 574 287 €	1 588 953 €	1 360 331 €	2 020 074 €	
TEOM	11 672 282 €	11 890 685 €	12 369 980 €	12 895 578 €	12 465 642 €	12 886 751 €	13 380 269 €	
Participations	481 895 €	570 792 €	1 061 982 €	1 143 996 €	1 316 637 €	1 167 331 €	1 290 590 €	
Atténuation de charges	148 970 €	88 939 €	167 918 €	177 843 €	185 168 €	172 967 €	135 733 €	
Produits exceptionnels	79 826 €	145 803 €	45 274 €	391 377 €	25 717 €	70 331 €	12 485 €	
Autres produits de gestion courante	68 335 €	223 225 €	154 110 €	158 595 €	147 421 €	145 873 €	100 475 €	
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>14 498 877 €</b>	<b>15 591 327 €</b>	<b>16 427 356 €</b>	<b>17 444 321 €</b>	<b>17 981 631 €</b>	<b>17 315 251 €</b>	<b>19 856 533 €</b>	<b>15%</b>
<b>Excédent</b>	<b>531 036 €</b>	<b>1 626 433 €</b>	<b>2 402 702 €</b>	<b>1 711 589 €</b>	<b>275 868 €</b>	<b>1 157 500 €</b>	<b>3 363 738 €</b>	<b>191%</b>

Compte administratif 2015			
Fonctionnement			
Total dépenses réelles	12 573 190 €	Total recettes réelles	16 939 625 €
Autofinancement	1 886 733 €	Opérations de transfert	44 991 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>14 459 922 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>16 984 616 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>2 524 694 €</b>		
Investissement			
Total dépenses réelles	1 987 882 €	Total recettes réelles	985 184 €
Opérations de transfert	44 991 €	Autofinancement	1 886 733 €
Opérations patrimoniales		Opérations patrimoniales	
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 032 873 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>2 871 917 €</b>
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>839 044 €</b>		
<b>Total des dépenses de l'exercice</b>	<b>16 492 795 €</b>	<b>Total des recettes de l'exercice</b>	<b>19 856 533 €</b>
<b>Excédent de l'exercice 2015</b>	<b>3 363 738 €</b>		

## 2. LES PRESTATAIRES DE TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS

Le tableau ci-dessous synthétise le montant annuel des prestations confiées à des entreprises sous contrat.

Prestataire	Prestation	Intitulé	Montant €HT
<b>SOVAL – VEOLIA Propreté</b>	Traitement	Traitement des déchets ménagers et assimilés	Sup. à 1 M€
<b>PAPREC Sud-Ouest</b>	Transport et traitement	Transport, tri et conditionnement des emballages	Sup. 1 M€
<b>SITA Sud-Ouest</b>	Traitement	Déléataire du centre de valorisation	De 500 k€ à 1 M€
<b>VEOLIA</b>	Transport	Transport des déchets ménagers	De 300 k€ à 500 k€
<b>SVABA</b>	Traitement	Traitement du varech	Inf. à 100 k€
<b>PENA Environnement</b>	Traitement	Traitement des DMS (hors Eco-DDS)	Inf. à 100 k€
<b>Les Pierres de Frontenac</b>	Traitement	Traitement de l'amiante	Inf. à 100 k€

Le montant global de ces prestations s'élève à 4 365 261 €HT en 2015.

### 3. LES MARCHES PUBLICS

Les tableaux ci-dessous synthétisent l'ensemble des marchés conclus en 2015.

MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES	
OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE
<b>Collecte et traitement des déchets dangereux diffus spécifiques non identifiés des ménages.</b>	PENA ENVIRONNEMENT
<b>Prestation de surveillance de la déchèterie de Gujan-Mestras</b>	MNCR
<b>Transport, tri et conditionnement des déchets ménagers recyclables</b>	PAPREC SUD OUEST
<b>Prestations de transport et de valorisation des déchets du centre de valorisation de la COBAS</b>	
<i>Lot 1. Prestations de transport et la valorisation des déchets de bois de classe A</i>	EGGER PANNEAUX ET DECORS
<i>Lot 2. Prestations de transport et la valorisation des déchets de bois de classe B</i>	EGGER PANNEAUX ET DECORS
<i>Lot 3. Prestations de transport et la valorisation des souches</i>	VEOLIA PROPLETE AQUITAINE
<b>Prestation de tri-concassage des déchets inertes issus du centre de valorisation du Teich</b>	FABRIMACO
<b>Transport, tri et conditionnement déchets ménagers</b>	PAPREC SUD OUEST
<b>Transport et le traitement des déchets non valorisables de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS).</b>	
<i>Lot 1. Transport avec mise à disposition de semi-remorques à fond mouvant au centre de transfert de La Teste de Buch et traitement des déchets non valorisables.</i>	SOVAL
<i>Lot 2. Traitement des déchets non valorisables issus des déchèteries des particuliers et du centre de valorisation du Teich.</i>	PAPREC SUD OUEST

MARCHES DE TRAVAUX	
OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE
<b>Extension de la Déchèterie du Teich</b>	VAN CUYCK

MARCHES DE FOURNITURES	
OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE
<b>Fourniture et installation d'un système de vidéo protection sur les déchèteries de la COBAS</b>	SIGMA RESEAUX
<b>Fourniture de produits métallurgiques</b> destinés aux opérations de maintenance des bennes amovibles, des véhicules de collecte des déchets ménagers et tout autre équipement de type déchèteries ou centre de transfert de la COBAS	SAS LETOILE
<b>Fourniture de 3 véhicules particuliers d'occasion</b>	RENAULT COTE D'ARGENT
<b>Fourniture et mise en œuvre d'un système d'identification des bacs sur des véhicules de collecte</b>	IDEA
<b>Fourniture de bennes amovibles pour la collecte et le transport des déchets ménagers</b>	SOBA
<b>Location longue durée et l'entretien d'engins</b>	
<i>Lot 1. Location longue durée et entretien de 2 chargeuses pneumatiques neuves ou d'occasion</i>	M3 SUD OUEST
<i>Lot 3. Location longue durée et entretien d'un équipement neuf ou d'occasion permettant la séparation des corps lourds</i>	COGEDE
<b>Fourniture d'un châssis remorque porte caisson bennant 3 essieux et d'un rouleau compacteur sur berce pour le Pôle Environnement Gestion des Déchets de la COBAS</b>	
<i>Lot n° 1. Fourniture d'un châssis remorque porte caisson bennant 3 essieux</i>	REMORQUE LOUALT
<i>Lot n° 2. Fourniture d'un rouleau compacteur sur berce</i>	PACKMAT SYSTEM
<b>Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection incendie</b>	LANDES PROFESSIONNEL
<b>Fourniture, la gestion, le lavage, l'entretien et la livraison de tenues de travail et équipements de protection individuelle (EPI), pour les agents des différents</b>	ANETT 1

<b>services du Pôle Environnement de la COBAS</b>	
<b>Fourniture de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers et assimilés</b>	ASTECH
<b>Fourniture de véhicules et équipements pour le Pôle Environnement gestion des déchets de la COBAS</b>	
<i>Lot 2. Pièces détachées et prestations pour BOM de marque EUROVOIRIE</i>	EUROVOIRIE
<i>Lot 3. Pièces détachées et prestations pour BOM de marque PROVENCE BENNE</i>	PB ENVIRONNEMENT
<i>Lot 4. Pièces détachées et prestations pour remorque de marque SAMRO</i>	RENAULT TRUCKS
<i>Lot 12. Pièces détachées et prestations pour VL et VUL de marque FORD</i>	AUTOMOBILES PALAU
<i>Lot 1. Pièces détachées et prestations pour poids lourds de marque MERCEDES</i>	RENAULT TRUCKS
<i>Lot 4. Pièces détachées et prestations pour poids lourds de marque DAF</i>	RENAULT TRUCKS
<i>Lot 5. Pièces détachées et prestations pour poids lourds de marque MAN</i>	RENAULT TRUCKS
<i>Lot 6. Pièces détachées et prestations pour poids lourds de marque RENAULT</i>	RENAULT TRUCKS
<i>Lot 7. Pièces détachées et prestations pour poids lourds de marque VOLVO</i>	RENAULT TRUCKS
<i>Lot 10. Pièces détachées et prestations pour VL et VUL de marque RENAULT</i>	RENAULT COTE D'ARGENT
<i>Lot 17. Pièces détachées et prestation pour compacteur de marque PACKMAT SYSTEM</i>	PACKMAT SYSTEM
<b>Fourniture de pièces d'origine ou pièces adaptables et la réalisation de prestations d'entretien et de maintenance pour les véhicules et matériels de travaux publics pour les parcs de leurs services. Groupement de commandes</b>	
<i>Lot 1. Fourniture de pièces détachées adaptables pour <b>poids lourds</b> (PL) et engins</i>	SUPERS FREINS
<i>Lot 2. Fourniture de pièces détachées adaptables pour véhicules légers (VL) et véhicules utilitaires légers (VUL)</i>	C.D.A. (Comptoir de Distribution Automobile)

<b>MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES</b>	
<b>OBJET DU MARCHE</b>	<b>TITULAIRE</b>
Maîtrise d'œuvre pour la construction du pôle environnement de la COBAS	MARJAN HESSAMFAR & JOE VERONS

#### 4. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

##### a. La redevance spéciale et les conventions exceptionnelles pour la gestion des déchets non ménagers

Fin 2015, 1 671 usagers sont assujettis à la redevance spéciale (RS).

Le montant de la **redevance spéciale** à percevoir en 2015 s'élève à 702 215 €, soit une augmentation de 95 % entre 2014 et 2015, qui s'explique notamment par la fiabilisation des systèmes d'identification.

	Montant 2014	Montant 2015	Evolution
<b>Redevance spéciale</b>	359 210 €	702 215 €	+ 95 %

##### b. Les recettes issues de la gestion des déchets non ménagers

En 2015, le montant des recettes issues des apports en **déchèteries professionnelles** s'élèvent à 573 733 € (contre 390 319 € en 2014), soit une hausse de 47 % entre 2014 et 2015 qui s'explique notamment par la gestion en régie par la COBAS de la déchèterie professionnelle du centre de valorisation depuis le 26 août 2015.

Par ailleurs, les conventions signées avec les **communes** représentent une recette de 84 421 € en 2015, soit une augmentation de 1 % entre 2014 et 2015.

##### c. Les aides perçues

En 2015, le montant des soutiens des éco-organismes s'élèvent à 1,138 M€. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces soutiens.

Eco-organisme	Montant 2015	Variation 2014/2015
<b>Eco-Emballages (barème E + SDD)</b>	937 663 €	-12%
<b>Eco-Mobilier</b>	74 246 €	34%
<b>Eco-DDS</b>	4 459 €	-21%
<b>Eco-Folio</b>	78 458 €	37%
<b>OCAD3E</b>	43 390 €	5%
<b>TOTAL</b>	<b>1 138 216 €</b>	<b>-7%</b>

##### d. Les subventions perçues

En 2015, le montant des subventions obtenues par la COBAS s'élèvent à 94 000 €. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces subventions.

Organismes	Motif de la subvention	Montant 2015
<b>ADEME</b>	<b>Programme de prévention</b>	<b>94 000 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>94 000 €</b>

### e. Les recettes de valorisation

En 2015, le montant des recettes issues de la vente des matériaux valorisés s'élèvent à 0,77 M€. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces recettes.

Flux	Montant 2015	Variation 2014/2015
<b>Emballages recyclables</b>	513 095 €	8%
<b>Verre</b>	92 474 €	7%
<b>Ferraille</b>	129 426 €	-15%
<b>Bois A et bois B</b>	33 027 €	-
<b>Bacs réformés</b>	928 €	-80%
<b>Batteries</b>	5 636 €	-4%
<b>TOTAL</b>	<b>774 586 €</b>	<b>7%</b>

## **PARTIE IV. BILAN ET PERSPECTIVES**

### **1. LES FAITS MARQUANTS EN 2015**

Au cours de l'année 2015, le pôle « Environnement & Gestion des déchets » a poursuivi sa démarche d'amélioration et d'optimisation du service proposé aux usagers. Le pôle a également proposé des actions pour sensibiliser les usagers à la prévention et au tri des déchets.

#### Concernant les installations de la COBAS :

- Lancement des études préalables à la construction du nouveau Pôle Technique Environnement ;
- Pose de garde-corps réglementaires sur l'ensemble des déchèteries pour lutter contre le risque de chute.

#### Concernant le fonctionnement et l'organisation du service :

- Reprise en régie directe de l'exploitation du centre de valorisation du Teich, fin août 2015 ;
- Création d'une régie à autonomie financière pour la gestion des déchets ménagers et assimilés et mise en place d'un conseil d'exploitation ;
- Mise en place de 5 nouvelles bornes enterrées pour la collecte des bouteilles en verre, portant le parc actuel à 49 colonnes enterrées ;
- Mise à jour du règlement de collecte destiné aux usagers du service public ;
- Mise en place de 5 nouvelles colonnes enterrées, portant le parc actuel à 49 colonnes enterrées ;
- Acquisition de matériel de collecte (2 bennes à ordures ménagères, 1 mini-benne et 1 polybenne) ;
- Mise en place de la collecte séparative des meubles à la déchèterie d'Arcachon (REP Eco-mobilier).

#### Concernant les actions de communication et de sensibilisation auprès des usagers :

- Poursuite du programme de prévention en partenariat avec l'ADEME :
  - Distribution de 501 composteurs individuels supplémentaires,
  - Etude sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective (établissements scolaires, maisons de retraite, ...),
  - Mise en place du compostage collectif en pied d'immeuble et dans les campings ;
- Animations dans les établissements scolaires de la COBAS et mise en place de stands d'information lors de manifestations publiques à la demande des organisateurs.

### **2. LES PERSPECTIVES 2016**

Le pôle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du service qui vise à :

- Optimiser le fonctionnement du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés pour contenir l'augmentation des coûts du service,
- Se doter d'équipements et/ou d'installations conformes à la réglementation et aux objectifs du pôle,
- Sensibiliser les usagers à la prévention des déchets et au geste de tri pour limiter la production de déchets et favoriser leur valorisation.

Les missions importantes à mener en 2016 sont :

- la construction d'un nouveau pôle technique,
- l'adaptation du dispositif de collecte des objets volumineux pour offrir :
  - un service plus réactif aux usagers ;
  - de meilleures conditions de travaux au personnel de collecte ;

- une meilleure valorisation des déchets collectés ;
- le développement de nouvelles filières de valorisation des déchets au centre de valorisation du Teich ;
- la réalisation des travaux de mise aux normes des installations (centre de valorisation, déchèteries, ...) ;
- l'acquisition de nouveaux matériels de collecte plus performant.